"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

LA LIBERTÉ

Vol. 69 NO 31 SAINT-BONIFACE jeudi 19 novembre 1981

LA 6e ÉDITION DU COUP DE POUCE

Mot du président, M. Paul Marion

Le Conseil d'administration de Presse-Ouest Limitée est heureux d'annoncer aujourd'hui le lancement de la campagne annuelle du "Coup de pouce" à **LA LIBERTÉ**. Ce lancement offre au lecteur la possibilité de situer l'évolution du journal lors de la dernière année, et de se questionner sur son rôle et son importance pour la communauté franco-manitobaine.

Sans l'apport financier du "Coup de pouce", **LA LIBERTÉ**, dans le cadre actuel de son fonctionnement, ne pourrait guère espérer boucler son budget. L'année fiscale se terminant le 31 mars 1981 aurait enregistré un déficit de plus de $20, 000.00 sans cette campagne. De plus, l'augmentation des frais de poste et des coûts d'imprimerie ajoutent cette année une dépense additionnelle de près de $10,000.00. Aussi touché par l'inflation que toute entreprise et tout individu, **LA LIBERTÉ** doit augmenter ses revenus tout simplement pour s'en tenir au même point qu'elle en était l'an dernier.

J'aimerais en profiter ici, pour rappeler quelques-uns des services que le journal offre à ses lecteurs.

Depuis plus d'un an, **LA LIBERTÉ** présente la chronique Interrogation, à ceux qui s'interrogent sur notre monde contemporain dans une perspective chrétienne.

Chaque semaine, depuis le 15 octobre, dans la chronique Info diocèsains, l'équipe du Centre de la pastorale offre des articles et des renseignements qui soulignent un aspect de notre église diocèsaine.

Aux lecteurs qui s'intéressent à l'actualité manitobaine et canadienne, messieurs Raymond Hébert et Jean de Lotinville, offrent régulièrement des analyses et interprètent les événements ou la situation de l'heure.

Pour les lecteurs qui s'intéressent au domaine de l'agriculture, Monsieur Louis Molin fait le point régulièrement sur un aspect particulier de cette industrie.

Aux lecteurs intéressés au domaine international qui connaît de perpétuels bouleversements, Mlle Jacqueline Blay offre des analyses sur les problèmes de l'heure.

Pour les lecteurs qui s'intéressent au domaine culturel, Monsieur Rossel Vien offre dans sa chronique Impromptu ses commentaires et ses analyses.

Le lecteur peut trouver également, depuis le 1er octobre, à l'intérieur de la chronique "Sous la Coupole" des réflexions et des exposés sur un aspect ou autre de la vie au Collège et sur l'activité franco-manitobaine.

Pour les lecteurs qui désirent connaître des opinions et des perspectives variées **LA LIBERTÉ** ouvre ses pages à plusieurs collaborateurs qui proposent un texte sur leur milieu ou sur un sujet particulier.

Aux jeunes lecteurs, la page de Bicolo continue d'offrir des informations, des jeux, des projets et des concours.

Aux lecteurs qui désirent faire valoir ou contester une opinion, ou encore commenter ou faire connaître des activités de son milieu, **LA LIBERTÉ**, poursuit sa politique de publier les lettres qui lui sont adressées.

En définitive nous pensons que la qualité du journal va toujours en s'améliorant. En contribuant à son financement les lecteurs de **LA LIBERTÉ** s'assurent de ce service unique au Manitoba français.

Personne, pas même le Conseil d'administration bénévole, ni les six membres à plein temps et un autre à



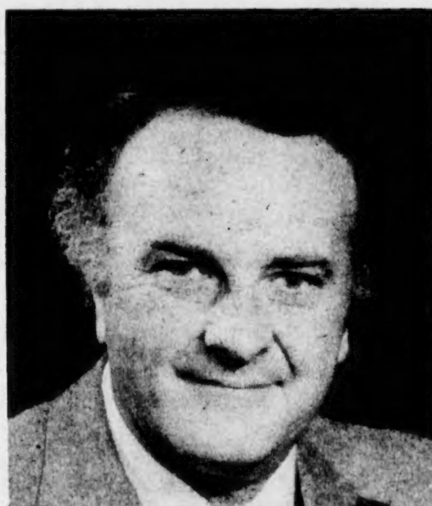
temps partiel de son personnel, ne peuvent offrir un tel "cadeau" à la communauté.

Des milliers de lecteurs ont prouvé leur appui dans les campagnes précédentes. L'appui que le lecteur donnera par l'entremise du "Coup de pouce" contribuera à la qualité du journal. Nous comptons vraiment sur votre appui financier pour continuer ce travail.

Les Manitobains se donnent un gouvenement néo-démocrate fort.



M. Laurent Desjardins



M. Howard Pawley



M. Gérard Lécuyer

Les Manitobains ont choisi un gouvernement néo-démocrate majoritaire pour mener leur destinée dans les années à venir. Lors de cette élection 73% de l'électorat ont exercé leur droit de vote, comparativement à 75% lors de l'élection de 1977. Le parti de M. Pawley a obtenu 47% des suffrages exprimés, soit une augmentation de 9% par rapport à 1977. Quant aux conservateurs de M. Lyon, ils ont accusé un glissement de 5% passant de 49 à 44%.

Pour les francophones, l'élection du NPD pourrait être intéressante. M. Desjardins dont la réputation n'est plus à faire aura sûrement un poste important à occuper dans le gouvernement de M. Pawley. Quant à M. Lécuyer, c'est un nouveau venu que l'on a maintes fois qualifié de ministrable.

Aujourd'hui les candidats néo-démocrates exultent, tandis que les conservateurs déçus pansent leurs blessures. Il y aura sûrement de pénibles remises en question quant au style de campagne mené par M. Lyon.

Au sommaire

Constitution...

"We are now in total control" (Jean Chrétien)

Ainsi disait le ministre de la Justice fédéral, l'honorable Jean Chrétien, qui fait aussi dans les affaires consitutionnelles, au cours de l'émission de dimanche de l'excellent programme d'affaires publiques de la CBC, **Sunday Morning.**

Le lendemain, lundi, le ministre déclare qu'il est encore temps de "négocier"... Le Québec vient d'être mis en boîte par le gouvernement fédéral, avec l'aide des provinces anglaises. Il était évident, dès l'ouverture de la conférence, que le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield, qui s'était rendu à Ottawa plus tôt, lisait une présentation qui lui avait été dictée. Pour sa part, au soir de la veille de la dernière journée de débats, le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Peckford, laissait savoir qu'au matin, il aurait quelque chose de concret à soumettre. Ce qui fut fait. Les représentants des provinces anglaises et le ministre Chrétien avaient passé la nuit à décider ce qui serait fait. Les gens du Québec n'avaient pas été mis au courant.

Au matin, un bout de papier griffonné fut déposé, à la grande surprise du permier ministre du Québec, René Lévesque, qui réagit en disant que ce griffonnage lui était quasi incompréhensible, lui apparaissait, pour utiliser son expression, comme "du chinois"...

"We are in total control"... À la fin de la séance, il fallait observer les visages. Le premier ministre Trudeau, toujours, figé dans son attitude raidie, les faux sourires des premiers ministres anglais, et particulièrement du premier ministre de la Saskatchewan, Allan Blakeney... Il est à parier que les réjouissances ne dureront pas longtemps...

Le Québec voit ses pouvoirs rognés, principalement côté culture, ce qui porte atteinte à sa souveraineté en matière d'éducation et de langue. Les questions d'éducation et de langues n'ont pas la même importance dans les provinces anglaises, où les minorités francophones sont sur le déclin -ce qui sera prouvé par les résultats du recensement de 1981. Pour les provinces anglaises, les questions économiques priment, et l'on ne peut les en blâmer. Les moins riches se tournent volontiers vers le fédéral. Elles ont peu de sympathie pour le Québec -à moins que la situation là-bas les affecte.

Il est à signaler que le Premier Ministre du Manitoba, Sterling Lyon, dut quitter la conférence d'Ottawa avant le dénouement, confiant au procureur de la province, M. Mercier, la tâche de parapher le document accepté par les neuf provinces. Ce dernier, cependant, ne signa qu'une partie du document, à la condition que le document entier soit soumis et approuvé par l'assemblée législative du Manitoba.

À l'ouverture des travaux de l'Assemblée nationale du Québec, le Premier Ministre Lévesque déclara qu'il ne discuterait plus de constitution avec Ottawa. M. Lévesque est extrêmement frustré par les événements. il est trop tôt pour voir ce que fera le gouvernement du Québec.

Par ailleurs, les Indiens du Canada sont de mauvaise humeur, disent que leurs droits sont rognés, et menacent... Les féministes, de leur côté, ne sont pas heureuses... Le premier ministre Trudeau dit que c'est la faute des provinces...

Dans un prochain article, nous reviendrons sur le sujet de la constitution, sur ses origines, aux conférences de Charlottetown et de Québec, en 1864. Cette histoire est intéressante...

Jean de LOTINVILLE

Réactions face à l'entente constitutionnelle...

• de la F. F.H.Q.

La Fédération des francophones hors Québec a déclaré que la Charte des droits linguistiques, acceptée par le gouvernement fédéral et les provinces à mojorité anglophone, est nettement insuffisante pour garantir les droits linguistiques, individuels et collectifs, des francophones hors Québec.

"Dans sa version actuelle", a souligné la présidente de la FFHQ, Mlle Jeannine Séguin, "la Charte ne reconnaît pas un statut égal aux deux langues officielles à travers le Canada".

"En effet", a poursuivi Mlle Séguin, "les provinces à majorité anglophone, sauf le Nouveau-Brunswick, ne se sont pas engagées à reconnaître le français comme langue officielle dans les domaines relevant de leur compétence. Je pense, en particulier, aux services juridiques, sociaux et législatifs. De plus, les dispositions de l'article 23 touchant la langue d'enseignement ne garantissent pas aux francophones hors Québec le droit à la gestion de leurs institutions scolaires et à l'obtention d'écoles homogènes françaises, En définitive, la seule chose que nous accorde la Charte est le droit de revendiquer devant les tribunaux pour la reconnaissance de nos droits linguistiques dans le domaine de l'enseignement".

Mlle Séguin n'a pas manqué également de préciser que l'accord intervenu entre les provinces à majorité anglophone et le fédéral a pour effet d'isoler le Québec et de diminuer ses pouvoirs législatifs alors que c'est la seule province qui ait, depuis toujours, traité sa minorité linguistique de façon équitable.

Mlle Séguin a conclu en soulignant que si les francophones hors Québec devaient, comme l'a affirmé à maintes reprises le gouvernement fédéral, être les premiers bénéficiaires de la réforme constitutionnelle, les résultats d'aujourd'hui son pour le moins insatisfaisants.

• de l'ACCA

Déclaration du Président de l'Association canadienne-française de l'Alberta relativement à l'accord constitutionnel.

L'article 23 accorde un minimum de droits insuffisants,nous espérons toutefois qu'ils seront reconnus davantage par des changements en Alberta plutôt que par le recours, individuel ou collectif, des tribunaux.

Nous qualifions d'inconcevable l'omission du Québec dans cette entente et espérons que le traitement généreux que reçoit la minorité anglophone au Québec soit reconnu.

Les francophones de l'Alberta sont encouragés par l'entente reçue jusqu'à maintenant et continueront à réclamer l'exercice des droits qui devraient leur incomber dans un pays qui se dit bilingue, c'est-à-dire:

1. Le droit à l'éducation en français, de la maternelle à l'université inclusivement, dans des classes, des écoles et des Conseils scolaires qui sont sous le contrôle des francophones eux-mêmes;
2. Le droit à des services sociaux et communautaires en langue française;
3. Le droit à un appareil judiciaire offrant tous les services en langue française;
4. Le droit à un réseau de radio et de télévision en langue française reflétant la réalité et les besoins des francophones albertains;
5. Le droit à l'usage du français dans les législatures provinciales et dans les services qui en découlent.

• et de la FFC

Devant la récente entente constitutionnelle, le Président de la Fédération des Franco-Colombiens, M. René Chenoll se réjouit du progrès enregistré dans le débat sur la constitution. "Mais, dit-il, l'entente actuelle laisse beaucoup à désirer et nous regrettons que les aspirations légitimes du Québec n'aient pu être rencontrées. La charte est nettement insuffisante, parce qu'elle défini mal. les droits qu'elle prétend garantir. Entre-autre, elle permet aux juridictions provinciales de se soustraire à leurs obligations dès qu'elles le voudront", déclare M. Chenoll.

Devant cette situation, la Fédération s'engage à poursuivre ses presssions politiques auprès de la province et du fédéral d'une part, pour améliorer la charte et d'autre part, pour s'assurer qu'aucun des droits déjà acquis ne soient perdus.

De façon concrète, la FFC organisera d'ici quelques temps une réunion publique d'information sur la signification et les effets de la charte sur la vie en français des Franco-colombiens. Des personnalités politiques autant fédérales que provinciales viendront expliquer ce qu'ils comprennent du nouveau pacte constitutionnel. Enfin, la Fédération exigera du Premier Ministre de la province des précisions sur les services qu'il entend offrir aux Franco-colombiens et sur comment ces services reflèteront l'esprit et la lettre de la nouvelle entente.

Début de la campagne 1981 du timbre de Noël

L'Association pulmonaire du Manitoba a débuté officiellement sa campagne du timbre de Noël le 1er novembre avec l'envoi des timbres de Noël à 380,000 foyers du Manitoba.

Les timbres de Noël sont utilisés afin de percevoir les fonds nécessaires pour la recherche médicale, l'éducation de santé et les programmes communautaires depuis 1927 et constituent le mode unique de soutien des Associations pulmonaires dans tout le Canada. Un Canadien sur quatre - 5,8 millions de Canadiens- souffrent d'anomalies pulmonaires dues à l'asthme, à la bronchite chronique, à l'emphysème, à la tuberculose et à la pollution de l'environnement, comme celle causée par la fumée et les polluants atmosphériques venant des tuyaux d'échappement des véhicules et des déchets industriels.

La 6e édition du Coup de pouce

Cette année encore, Presse-Ouest Limitée société éditrice de LA LIBERTÉ, seul hebdomadaire de langue française au Manitoba, lance la campagne du "coup de pouce".

L'an passé, 1,891 donateurs ont contribué la somme de 26,406.51 dollars, ce qui représente une augmentation de plus de 60% sur l'année précédente, quant au nombre des donateurs et de la somme ramassée.

Dès cette semaine, des coupons-réponses seront publiés dans LA LIBERTÉ. Comme par les années précédentes, le journal publiera les noms des souscripteurs. La campagne prendra fin le 28 février, 1982.

Vous trouverez ci-inclus le dernier bilan pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1981.

Presse-Ouest Ltée

Saint-Boniface, Manitoba

État de revenus et dépenses

Année terminée le 31 mars 1981

Revenus	**1980-1981**
Annonces	$199,317.57
Travail commercial divers	776.93
Abonnements	6,640.85
	206,735.35
Dépenses	
Associations, cotisations et abonnements	1,056.00
Aide éditioriale et correspondants	16,622.19
Annonce et publicité	1,373.21
Bénéfices marginaux	3,547.51
Commissions - vendeurs	1,271.00
Créances douteuses et collections	2,005.64
Entretien et matériel	6,153.92
Divers	1,130.04
Imprimerie	57,392.86
Intérêts et frais	1,772.47
Livraison - camion	1,985.98
- poste	20,190.16
Loyer	10,800.00
Papeterie et bureau	2,312.47
Salaires	95,799.47
Téléphone	2,084.69
Timbres	803.09
Voyages et conventions	3,793.89
Vérification et frais d'avocat	1,311.00
	231,405.59
Dépréciation	4,500.00
	235,905.59
Résultat d'opération (déficit)	(29,170.24)
Autres revenus	
Octroi - Fondation Radio Saint-Boniface Inc.	8,000.00
Coup de pouce	26,406.51
Résultat pour l'exercice	**$ 5,236.27**

Lettres à LA LIBERTÉ

Un bon début pour le ''Coup de pouce''

Cher Monsieur,

Ci-inclus vous trouverez un chèque au montant de cinq cent dollars ($500.00). Cette somme est destinée à couvrir les frais d'abonnements pour la Maison Provinciale des Soeurs Grises. En même temps elle est pour vous un encouragement pour la promotion d'un journal de langue française au Manitoba.

Je vous remercie au nom de la population francophone pour les louables efforts que vous prodiguez en ce sens et vous souhaite, ainsi qu'à vos collègues, de continuer à servir la cause française au Manitoba.

Sincèrement vôtre,
Soeur Marie Bonin, s.g.m.
supérieure provinciale
le 26 octobre 1981

Il fait bon chez vous

Bonjour gens du Manitoba:

Après un séjour de deux semaines chez-vous, il nous faut mettre le cap sur l'Ouest car d'autres enfants nous y attendent.

Plus nous avançons, plus le Manitoba se fait loin derrière et nous ne pouvons vous quitter sans vous dire combien il fait bon chez vous!

Nous avons passé deux semaines à chanter, danser et à s'amuser avec les enfants des écoles élémentaires françaises et d'immersion. Tellement de choses à raconter; nous avons été enchantés de faire la connaissance de "M. Lagimodière" qui est encore bien vivant à Lorette. Encore bravo au dynamisme des gens de l'école Centrale et un bon coup de main aux chanteurs de Saint-Jean-Baptiste... ...et nous en passons... surtout ne manquez pas le repas du jour du café Joly (de La Broquerie).

Pour nous, ce fut aussi deux semaines de rencontres avec des francophones qui sont fiers et fidèles à leur culture. Vous avez la chance d'avoir un centre culturel où il y a de l'action, ça existe la vie en français chez vous! Bravo!

Merci aux danseurs de la Rivière Rouge, un échange de pas - une amitié qui grandit. Surtout merci à la Fédération culturelle des Canadiens français et au Secrétariat d'Etat qui nous ont permis cette tournée.

Pour ceux que nous n'avons pas eu la chance de rencontrer pendant cette tournée ce sera pour la prochaine fois.

Nous rentrerons chez nous en Alberta, en décembre après avoir visité les écoles des quatre provinces de l'Ouest et celle de Yellowknife, prêts à célébrer Noël. Espérons que l'année 1982 nous réserve des surprises et peut-être un autre séjour au Manitoba, qui sait?

Merci et au revoir
Joanne Martineau
Gilbert Parent,
Chantal Lamothe
le 12 novembre 1981

COUPON-RÉPONSE

"Coup de pouce"

Je vous adresse $__________ à titre d'abonnement de soutien à LA LIBERTÉ, MON JOURNAL.

NOM:______________________

ADRESSE:______________________

Envoyez au "Coup de pouce", LA LIBERTÉ, C.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba.



Île-des-Chênes: une réponse du Tac au Tac!

Monsieur le Commissaire Gilles Roch,

Nous ne pouvons passer sous silence les propos tenus dans **LA LIBERTÉ** "Une controverse à la construction de l'école à Île-des-Chênes".

Corrigeons d'abord une erreur puisqu'il le faut. Après vérification de la liste des personnes présentes à la réunion du 19 octobre, environ 100 personnes étaient là (incluant les commissaires et l'administration), tout yeux, tout oreilles pour témoigner une fois de plus d'un vote (nous nous interrogeons sur sa valeur). 5 contre 2 défaisant votre motion.

Les gens qui étaient présents avaient des raisons de l'être soit pour présenter un bref ou le supporter, soit pour s'informer. Celui, le seul, qui venait de Saint-Boniface, en l'occurence M. Pierre Laurencelle, avait un droit comme directeur provincial de la Fédération des Comités de parents et en plus, il voulait peut-être s'assurer qu'encore une fois on en lui mette par sur les lèvres des paroles qu'il n'a pas dites.

b) Comment pouvez-vous, M. Roch, parler d'isolement quand le site de la nouvelle école est situé dans le village même d'Île-des-Chênes et en plein coeur de la Division scolaire. Être ou sein de la communauté veut dire bien plus que d'avoir sa bâtisse ou sa cabane en plein coeur du village sinon plusieurs, chez vous comme chez nous, souffrent d'isolement...

c) Comment osez-vous dire que la forte majorité des parents de Lorette ne sont pas en faveur du site actuel de la nouvelle régionale? Sur quoi vous basez-vous pour avancer un tel énoncé? Sur le résultat de l'élection partielle du 28 octobre?

Rétractez-vous, cher M. le Commissaire mais l'élection du 28 ne tenait nullement lieu de référendum sur le pour ou contre le site de la nouvelle école mais, à ce que nous sachons, pour mandater l'un des nôtres, comme représentant de la population auprès de la Division.

d) Nous aimons bien votre expression "problèmes potentiels". Vous semblez être un quelqu'un qui se plaît à brasser des "problèmes potentiels"!

La "Transcanada Pipeline" ne posait aucun souci à ceux qui ont fait l'étude du milieu pour arrêter leur choix sur le site actuel. La pollution? Ceux qui demeurent aux abords de l'industrie ne sont pas en moins bonne santé que vous et moi et leurs jardins produisent tout autant! Quant au bruit, (si cela représente pour nous un "problème potentiel) personne n'a encore porté plainte que la "Pipeline" l'empêchait de dormir.

Donc, M. Roch, y'a rien là d'inquiétant!...

e) Un autre point à savoir: l'idée de construire le secondaire régional à Lorette et le M à 9 dans le village d'Île-des-Chênes.

Cette idée suppose la construction de deux écoles. Où trouvez-vous l'économie de taxes avec deux constructions?

Avec l'accroissement de la clientèle prévue, comment pouvez-vous penser que l'on pourra partager le personnel et l'équipement qui existent déjà?

Comment pourra-t-on utiliser moins d'autobus? Les élèves de La Salle, Saint-Adolphe, Saint-Norbert, devront quand même être transportés et jusqu'à Lorette plutôt que de s'arrêter à Île-des-Chênes (7 milles plus loin). Pensez-vous qu'on devrait construire une école dans chaque village pour réduire les frais d'autobus? Et le "sens commun" lui...? Sachez donc, M. Roch, que la régionalisation de l'éducation diminue les taxes et que les frais résiduels qu'on pourrait recevoir des autres divisions scolaires qui enverraient leurs étudiants à la Régionales secondaire réduiraient également nos taxes.

f) Le problème du transfert des égoûts a été surmonté: le ministère des finances a déjà accepté les plans pour l'installation d'un système d'égoûts adéguat. Pourquoi brouiller les cartes pour rien?..

g) Nous sommes entièrement d'accord avec la partie de votre proposition qui dit que: "le projet devrait être complété avant la fin de l'année 1982' , Nous voudrons même le voir achevé pour septembre 1982.

Rappelez-vous bien, M. le Commissaire, que ce qui a été défait le 19 octobre c'est la motion toute entière dont voici le texte:

159/81 Avis de motion 147/81
Emplacement de l'école régionale

Alors que l'emplacement actuellement prévu pour l'école régionale, n'est ni adéquat, ni satisfaisant, selon la plupart des contribuables, des groupes et organisations de l'endroit; et

Alors que de l'inquiétude a été manifestée au sujet des dangers possibles et probables en fait de santé, de sécurité et de pollution, à l'endroit actuel; et

Alors que aucun autre terrain adéquat n'est accessible à un prix acceptable, dans les environs de celui ci; et

Alors que de l'inquiétude a été manifestée aussi au sujet du transport sur de plus grandes distances, que l'emplacement actuel entraînerait; et

Alors que un emplacement adéquat, qui apaiserait les inquiétudes ci-haut, peut être obtenu à Lorette; et

Alors que cette école sera **Régionale** et que Lorette est situé à peu près au centre de la Division scolaire (quant à la population et à la distribution géographique de la Division); et

Alors que le Conseil scolaire a déjà exprimé son désir d'une façon unanime, de situer l'école régionale dans la municipalité de Taché;

Par conséquent, qu'il soit résolu que l'école régionale de la Division scolaire de la Rivière Seine sera située dans le village de Lorette, au Manitoba (dans la municipalité de Taché), et qu'il soit résolu aussi que les démarches nécessaires qui s'imposeront pour achever ce projet à la fin de l'année 1982 ou avant, seront entreprises immédiatement.

Les personnes présentes à la réunion du 19 octobre étaient là pour appuyer la décision que la construction à Île-des-Chênes se continue telle que décidée aux réunions précédentes. Comment avez-vous interprété les "brefs" qui ont été lus? Faites-en donc une relecture pour vous rafraichir la mémoire...

M. le Commissaire croyez-vous que toutes les études faites aux différents niveaux du gouvernement ne sont pas valables?

Votre motion aurait-elle plus de poids que ces études? Depuis combien de temps êtes-vous à l'étude sérieuse de la question? Où étiez-vous lorsque le résultat des études a clairement spécifié que Île-des-Chênes était le centre des paroisses impliquées (Saint-Norbert, La Salle, Saint-Adolphe et Lorette)?

Ces études ont du être faites par des gens sérieux et compétents!

Voulez-vous nous dire que notre gouvernement provincial conservateur ne se serait pas servi de son "bon jugement" en approuvant Île-des-Chênes comme site?

Le Comité de parents de l'école
régionale française d'Île-des-Chênes

René Petit, président
le 15 novembre 1981

Qu'est-ce que le projet Katimavik?

Bonjour,

J'écris pour vous informer de Katimavik et de ses buts.

1. Katimavik est un mot Inuit qui veut dire "lieu de rencontre".

2. C'est un programme subventionné par le gouvernement fédéral, qui se veut représentatif et enrichissant pour tous les jeunes du Canada de 17 à 21 ans.

3. C'est un programme à but non lucratif.

4. Le programme vise à sensibiliser les jeunes dans plusieurs domaines:

- le travail
- l'hébergement
- la langue seconde
- l'environnement
- la nutrition
- le Socio culturel
- les loisirs

Katimavik en est à sa cinquième année d'existence et un de ses 39 projets est à Sainte-Anne/Saint-Pierre-Jolys. En effet, le groupe se divise en trois équipes. Deux de ces équipes vivent à Sainte-Anne et une à Saint-Pierre-Jolys et chaque équipe se compose de 11 participants et un chef de groupe par équipe.

Les participants de Katimavik à Sainte-Anne travaillent depuis le 3 octobre pour la Villa Youville, l'école, le village et un Projet spécial Katimavik.

Le groupe partira le 7 janvier pour Sunshine Coast, C.B. pour y vivre trois mois et pour finir le projet nous irons vivre à Valcartier au Québec pour trois mois dans l'armée.

Ruth Roy Tél: 1-422-5744

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,900 foyers du Manitoba français.

Membre de l'association de la presse francophone hors Québec

APF

Directeur: Claude GAGNÉ
Journaliste: Yvon GIROUX
Publicité: CLaude LÉTIENNE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaires: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

Réponse à M. Jean-Louis Fontaine

M. Jean-Louis Fontaine,

Si c'est un défi de diriger un journal! Quel qualificatif doit-on donner à la médisance.

Il y a deux sortes d'hommes: ceux qui aimant les honneurs et les titres veulent "être quelqu'un", et ceux qui veulent faire quelque chose; et je classe M. Dubé parmi ces derniers, Dans ses articles M. Dubé a toujours soudé les éléments de l'érudition et de la réflexion dans un rythme vivant se tournant plus vers l'avenir que vers le passé. Il a toujours su dominer l'ensemble des difficultés dans le dégagement des courants d'idées sur lesquels vit la société. Tous ses édits, se soumettent aux rigueurs de l'érudition, et ici il est intéressant de les confronter avec la vôtre. M. Dubé avec un esprit de synthèse a essayé de dégager les lignes de force des Franco-Manitobains d'une province restée figée dans le conformisme. L'objectif primordial de M. Dubé était REDRESSONS NOUS, et ça M. Fontaine ce n'était pas du travail de sape. Vous "éclusez" trop M. Fontaine, et comparé à M. Dubé vous êtes un ÉCOT, vous êtes petit mon ami, bien trop petit.

M. André Bouché
Winnipeg,
le 15 novembre 1981

Billet

"Un quart d'heure avant sa mort, il était encore en vie..."

Jacques de Charannes, seigneur de la Palice (ou La Palisse), gentilhomme français, né vers 1470, nous dit Larousse, fut tué à la bataille de Pavie, en 1525. Ses soldats composèrent en son honneur une chanson où se trouvaient ces vers:

Un quart d'heure avant sa mort,
il était encore en vie..."

Ce qui voulait dire que jusqu'à la dernière heure, il s'était bien battu...

• • •

François Liebert, homme du monde, grand voyageur, instruit, cultivé -même bilingue!- parcourait l'autre soir les rayons de sa bibliothèque, remplis de souvenirs.

Ce soir-là, à une seconde avant minuit, il aurait vécu sa soixante-quatrième année. Deux secondes plus tard, il entrerait dans sa soixante-cinquième année. Jour fatal.

En cette année des désavantagés, des handicapés, proclamée par l'organisme appelé les ***Nations-Unies,*** *François Liebert se voit, par toutes sortes de décrets émanant de* ***Là-Bas, de Là-Haut****, émis par de stupides politiciens et bureaucrates, mis sur la tablette. Il jouit pourtant d'une forte santé. Mais il a atteint ses soixante-cinq années d'existence. Donc, il est mort. La fonction publique refusera poliment ses services, ne daignera même pas lui accorder une entrevue. Discrimination. Il pourra travailler, certes... laver la vaisselle dans un restaurant, balayer les planchers des grands immeubles à bureaux, le soir, agir comme gardien de nuit -au salaire minimum...*

On a célébré, la semaine dernière, le Jour du Souvenir... ceux qui sont morts au champs d'honneur, et aussi, ceux qui ont donné des années de leur vie, en jeune âge, au cours de la guerre, au service de ce que l'on appelle ***La Patrie...*** *François Liebert était de ces derniers, et il oubliait ses blessures... Il a maintenant soixante-cinq ans... Il n'est plus bon, comme on dit... On le rejette... Il est mort... A moins qu'il n'ait des contacts chez les politiciens en place à qui il pourrait avoir un temps été utile -alors qu'il était encore "vivant"... Il pourrait alors être nommé membre de commissions, de groupes de travail et autres organismes inutiles, ou expert en ci ou en ça, à haute rémunération...*

Jean de LOTINVILLE

Les artisans de LA LIBERTÉ se rencontrent.

Samedi le 14 novembre, avait lieu au Centre culturel franco-manitobain, une journée-rencontre entre les membres du Conseil d'administration, les membres du personnel, les correspondants, les collaborateurs et les pigistes de **LA LIBERTÉ**. Le but de cette rencontre était d'informer les artisans du journal sur le statut de celui-ci, et de les renseigner sur le rôle que le Conseil d'administation prévoit pour tous dans la préparation et la présentation du journal.

M. Paul Marion, au cours de son allocution a remonté au 20 mai de cette année, date à laquelle se tenait la première réunion du nouveau Conseil appointé par la SFM. À cette réunion un tour d'horizon fut fait par l'ancien Conseil et les tâches à relever furent énumérées. Sans aller dans les détails. Le président a précisé, que les chambardements de ces derniers mois sont le résultat de non seulement les observations de l'ancien Conseil, mais du point de vue de l'actuel Conseil quant aux problèmes à régler pour le bon fonctionnement du journal. "J'aimerais souligner que toutes les mesures prises par notre administration l'ont été avec le seul but d'améliorer et rendre plus indispensable aux Franco-Manitobains, la lecture de **LA LIBERTÉ**"

Ce but de rendre le journal des plus intéressants ne peut absolument pas être réalisé sans la participation des correspondants, car le caractère provincial est primordial si on veut soutenir l'intérêt des ruraux, ajoute M. Marion.

"Il a été publié dans **LA LIBERTÉ** du 29 janvier de cette année, une opinion de la rédaction qui reflète toujours l'attitude que nous avons sur l'influence que doit créer dans notre grande famille, notre journal". En voici le texte:

***LA LIBERTÉ** se distingue des autres hebdomadaires du Manitoba en occupant une situation unique, En effet, quelles que soient les idées que l'on puisse entretenir au sujet du journal, il ne fait jamais, au grand jamais, oublier que **LA LIBERTÉ** est le SEUL médium écrit en français, ayant une vocation provinciale, dont dispose les Franco-Manitobains.*

*Être, comme on se plaît à le épéter, "le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba" cré des obligations, tout spécialement sur le plan du contenu du journal. À ce niveau, **LA LIBERTÉ** doit avoir une double dimension pour servir adéquatement la communauté.*

*Pour une communauté vivant dans une situation minoritaire, en proie aux nombreuses difficultés que l'on sait, il est capital que **LA LIBERTÉ** serve d'outil d'informations développées dans une perspective francophone. C'est la dimension des articles, et des commentaires, offrant une couverture aussi large que possible de sujets susceptibles d'intéresser les Franco-Manitobains. **LA LIBERTÉ:** outil d'animation, d'information, de conscientisation. En un mot: **journal de combat**. Première dimension.*

Outil de cohésion

*Mais conjointement, le journal doit aussi refléter la vie de tous les jours des villages francophones en tâchant de renforcer les sentiments d'appartenance des Franco-Manitobains à une même communauté, que ces francophones vivent dans la Rouge, la Seine, la Montagne, la zone urbaine de Winnipeg ou ailleurs. **LA LIBERTÉ:** outil de cohésion, d'intégration. En un mot: **journal communautaire.** Deuxième dimension.*

*Ces deux dimensions sont indissociables. Mais par dessus tout il ne fait aucun doute que si **LA LIBERTÉ** veut rejoindre un maximum de Franco-Manitobains, il importe que la dimension communautaire soit institutionnalisée. C'est-à-dire que le journal doit pouvoir compter sur un réseau solide et fiable de correspondants chargés de véhiculer la réalité de la vie quotidienne. Car les informations en provenance des communautés ne doivent pas être laissées au hasard et à la bonne volonté d'individus isolés.*

Dans cet esprit, il est aisé de comprendre pourquoi le rôle du correspondant, si important, doit être bien défini.

Finalement, sur le plan économique. le Conseil prévoit un journal qui réalisera des bénéfices sur ses opérations afin de devenir indépendant et subvenant à ses propres besoins. "Nous sommes convaincus qu'il r'y aura jamais de futur pour **LA LIBERTÉ** si on doit quémander continuellement pour combler des déficits. Ce journal a la possibilité de réaliser des profits intéressants qui par la suite pourront nous permettre d'améliorer notre publication en fournissant et la main d'oeuvre et l'outillage nécessaire. Ici je fais allusion surtout au contenu écrit du journal", termine M. Marion.



De gauche à droite: M. Michel Lagacé, ancien président de Presse-Ouest, M. Michel Desrosiers, consultant auprès des 22 membres de l'Association de la presse francophone hors Québec et M. Paul Marion, actuel président de Presse-Ouest.

Par la suite M. Michel Desrosiers, conseiller en administration et en communication a pris la parole. Il est présentement le seul consultant attitré auprès des 22 membres de l'Association de la presse francophone hors Québec.

M. Desrosiers s'en est tenu en des termes assez généraux à l'historique de l'Association et aux difficultés que rencontrent les hebdomadaires pour assurer leur survie. Il a aussi soulevé un point qui pourrait intéresser les lecteurs. Il serait possible pour un Manitobain d'obtenir une bourse de $4000 dollars pour aller faire des études en journalisme, à la condition qu'il signe une entente de deux ans le liant au journal.

En somme les participants de cette rencontre ont semblé satisfaits de ce premier contact depuis les nombreux changements effectués. Nul doute que des journées de formation pour les correspondants viendront appuyer cette relance déjà amorcée.



D'autres en ont profité pour poursuivre la discussion dans la salle de composition.



Quelques-uns des 40 participants de la journée rencontre de samedi.

Concours de musique canadienne

Le concours de musique canadienne, section Manitoba, lance une invitation provinciale aux étudiants et professeurs de musique désireux de participer à cet événement annuel.

Les finales provinciales seront tenues les 13, 14 et 15 mai 1982, mais comme les participants ont besoin d'une préparation considérable, tous les intéressés sont priés d'écrire ou de téléphoner pour obtenir un sommaire et une feuille d'inscription aussi tôt que possible.

Pour plus de renseignements, communiquer avec:

Consours de musique canadienne
a/s de Mme D. Richards
1330, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba R3G 0V6
Tél.: 786-2461

Le concours est ouvert à tous les étudiants (voix ou instrument) du Manitoba.

Ouverture officielle



De gauche à droite: M. André Beaudoin, vice-président du conseil d'administration (S.P.P.F.); le Premier Ministre du Québec, M. René Lévesque; Mme Francine Dubé; M. Yves Saint-Denis, président de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO).

Le Secrétariat permanent des peuples francophones, à Québec, au 54 rue Saint-Pierre (coin La Montagne) ouvrira officiellement ses bureaux le 28 octobre 1981.

Le but du Secrétariat permanent des peuples francophones est de favoriser la diffusion des activités socio-culturelles des communautés francophones, en particulier celles de l'Amérique du Nord. Il est également chargé de l'organisation des Rencontres francophones qui se tiennent annuellement dans la vieille capitale.

Le directeur général en est l'écrivain québécois Marcel Dubé. Ce Secrétariat s'est doté, dès sa création, d'une commission consultative qui a siégé pour la première fois, les 29 et 30 octobre 1981. Elle est composée de représentants de l'Acadie, de l'Ontario, de l'Ouest canadien, de la FFHQ, du Québec, de la Nouvelle-Angleterre, de la Louisiane, du Midwest américain, de la Californie et de l'Assemblée des Franco-Américains.

Saviez vous que...

La renommée du Festival du Voyageur franchit non seulement les frontières du Manitoba, mais aussi les frontières internationales. En effet, à la suite d'une campagne promotionelle active, le Festival établit des liens avec l'Oktoberfest de La Crosse, Wisconsin et le Carnaval d'hiver de St.Paul, Minnesota.

D'autre part, lors des festivités de cette année, nous trouvions sur nos listes d'invités des représentants de plus de vingt des états américains, allant de la Californie à la Georgie, jusqu'à l'Alaska. De plus, on a remarqué des visiteurs de la Suède, du Japon et de l'Australie et même de l'Afrique centrale.

Seraient-ils seulement de passage au Manitoba, ou est-ce que la musique des violons et la joie de vivre qui émanent de Saint-Boniface ne seraient pas un chant de sirène des plus attirants?

SAINT-NORBERT-GUATEMALA

Endroit: Salle Ritchot, 80 rue Saint-Pierre, Saint-Norbert
Jour: le dimanche 29 novembre à 17h
Conférencier: M. Francis La Rue, avocat du Guatémala
Sujet: La situation présente au Guatémala
Coût: $2.50 du billet comprenant un souper (sandwiches et café)
Billets: M. l'abbé Bernard Bélanger No 269-3240
M. Roger Dubois No 269-4071
Mme Germaine Roy No 269-2978
M. Raynald Lavack No 269-6028
M. Hubert Balcaen No 261-9883

Cette conférence sera donnée en anglais

BONNE FÊTE MAMAN
à été bien appréciée

Le Cercle Molière a ouvert la saison avec "Bonne Fête Maman". La salle était comble et les acteurs étaient en forme. Monique Joyal-Marcoux se signala dans le rôle de Gilberte, la soeur de l'héroïne qui agace toute la famille malgré ses bonnes intentions. Il est vrai que le rôle se prête à faire valoir un talent, et Mme Joyal-Marcoux a su en tirer plein parti. Le rôle de la mère est le plus long et le plus exigeant, car elle est presque toujours en scène. Mais, Lucille Wiltshire fut à la hauteur de la situation, surtout dans la scène chez Jean-Michel (Denis Blouin) qui demande beaucoup d'adresse. Il va sans dire qu'il faut aussi féliciter Irène et Roland Mahé pour la mise en scène et la direction artistique. Entre autre, le truc des téléphones multiples et simultanés entre père et fille, fille et frère, père et tante, faisait beaucoup d'effet et contribuait à soutenir l'action de la pièce. Roselyne Prince se tira splendidement du rôle de la fille, jeune fille moderne, source de tracas mais aussi de conseils pour sa mère. Et Maurice Noël nous donna une interprétation très vraisemblable du chef de famille qui essaye de rester maître de la situation dans une époque où le rôle du père n'est plus ce qu'il était.

La pièce est en effet d'un tel réalisme qu'elle a peut-être occasionné des serrements de coeur aux personnes entre 45 et 55 ans. L'auteur, Elizabeth Bourget, dont les pièces de théatre ont été le sujet de beaucoup d'éloges durant les deux années qui viennent de s'écouler, a su nous faire voir ce que c'est que d'être parents de trois jeunes adultes qui viennent de quitter le nid au 20e siècle, dans une culture où les coutumes ont évoluées au point où non seulement tout est permis mais tout se dit, non seulement pour les enfants mais parfois aussi pour les parents.

Comme l'auteur l'admet elle-même la pièce est plus conforme à la réalité dans la première que dans la deuxième partie où, pour emprunter ses propres mots, "la mère fait des choses que la plupart ne feraient pas". Il n'en reste pas moins vrai que le nombre de femmes, mariées ou non, qui le font est de plus en plus élevé, avec parfois de moins agréables résultats que dans Bonne Fête Maman, comme l'ateste le nombre grandissant de divorces et de fille-mères.

Si on en juge par ce spectacle la saison promet de nous faire réfléchir tout en nous divertissant, et de nous offrir des représentations d'un calibre professionnel.

Denise MAUDE

Clan Louis-Riel et la remise du Bouton Servir.

Voici la présentation lue devant le Gouverneur Général du Canada, M. Edward Schreyer chef scout du Canada, le 9 novembre dernier lors d'une cérémonie tenue au Rideau Hall à Ottawa, afin d'honorer l'initiative du clan Louis-Riel au Manitoba.

On dit parfois que la notion de service se perd, même dans le scoutisme. Ou encore que nos jeunes manquent d'imagination. L'initiative du clan Louis-Riel au Manitoba démontre le contraire. Voilà donc deux jeunes travailleurs, quatre étudiants et leurs deux conseillers, Gérard Rioux et l'Abbé Gérard Dionne qui, en 1979, décident de faire quelque chose devant le drame des réfugiés indochinois. Ce service exceptionnel, ce sera le parrainage et l'accueil d'une famille de réfugiés laotiens.

En moins de six mois, le clan aura formé un groupe d'accueil de dix-sept parrains, recueilli $7,000 et aménagé un appartement... Sitôt la famille arrivée, le clan s'efforcera de faciliter son intégration; l'aîné de la famille Inthavong, d'ailleurs, se joindra rapidement à eux.

Moins d'un an après le début de cette expérience inusitée, le clan accueillait une autre famille de réfugiés. Et inutile d'ajouter que ce genre de service a pris aussitôt valeur d'exemple au sein de notre mouvement.

Pour cette initiative exceptionnelle, nous vous demandons, Excellence, de bien vouloir décerner le Bouton Servir aux membres du clan Louis-Riel soit: MM. Donald Himbeault, Alain Louër, Ken Inthavong, Alain Boucher, Michel Rioux,

Animateurs: MM. Gérard Rioux et l'abbé Gérard Dionne.

Les animateurs de ce clan remettront un Bouton Servir à la famille de Claude Marchildon qui a aussi participé à la réussite de ces deux projets. Claude est décédé au cours de l'été 1981.



MM. Michel Rioux, Donald Himbault et l'abbé Gérard Dionne se sont rendus à Ottawa.

Grâce à la générosité de l'Association des parents des Scouts et des Guides de Saint-Boniface et aussi du District de la Rivière Rouge, deux jeunes adultes ont pu se rendre à Ottawa pour recevoir, au nom de tout le groupe, ces décorations.

Les jeunes décorés ainsi que leurs animateurs tiennent à remercier publiquement l'Association des parents, le district et aussi tous les adultes parrains qui les ont aidés à réaliser ce service humanitaire. À ces derniers ils disent: Merci! Sans votre soutien constant nous n'aurions pas pu réaliser ce projet...

Rencontre Tougas

Le dimanche 15 novembre avait lieu à Sainte-Anne-des-Chênes chez Clément et Annette Charrière, une réunion préliminaire en vue de décider d'une rencontre possible de tous les descendants d'Antoine Tougas et de Julie Comeau.

Les invités à cette première rencontre, les petits-enfants de Laurent Tougas et Rosanna Choquette ont approuvé à l'unanimité l'idée d'une telle rencontre qui aura lieu à Sainte-Anne-des-Chênes les 23-24 et 25 juillet 1982.

Étaient présents à cette assemblée: Annette Charrière et Joseph Tougas, enfants de Féodore; Gracia Godin, fille de Laurent-Auguste; Georgette Montsion, fille de Joseph; Angèle Dufresne, fille de Philléas; Germain et Emile Champagne, fils d'Ernestine; Yvette Cournoyer, fille de Léo; Rosa Boulet, fille de Germaine; Anita Gagné, fille d'Arthur; Laurette Théberge, fille d'Omer; Thérèse Aubin, fille d'Angéline.

Pour tout renseignement, s.v.p. contacter Annette Charrière à Sainte-Anne, (présidente du Comité) tél. No: 422-5208 ou Anita Gagné à Saint-Boniface, tél. No. 253-4539.

Coeur à coeur

Tout le monde sait que les régimes alimentaires, les cigarettes et le stress ont quelque chose à voir avec les maladies de coeur bien que personne ne sache exactement dans quelles proportions.

Mais maintenant, d'après "Science News" (les Nouvelles de la Science), des savants de l'Université d'Ohio ont découvert un autre facteur d'influence sur ces maladies, lequel est si inattendu qu'ils ont dû répéter deux fois de suite la même expérience - chaque fois avec le même résultat.

Il semblerait que le genre d'attention affectueuse dont vous êtes l'objet, peut avoir une profonde influence sur l'endurance de votre coeur. Pendant les expériences, les savants constataient que les 14 lapins qui étaient dorlotés et avec lesquels on jouait souvent ne montraient que la moitié des symptômes d'artériosclérose par rapport aux lapins qui ne recevaient qu'un soin de laboratoire impersonnel et routinier.

Il est clair que celui qui a songé au coeur comme symbole de l'amour, l'a bien fait en connaissance de cause. Serrez donc aujourd'hui dans vos bras un petit lapin, ou même mieux, un malade de coeur.

Impromptu

La guillotine au musée

Cet automne, la peine de mort a été abolie officiellement en France. le vote à l'Assemblée nationale a été de plus de trois contre un.

La France est un des derniers pays occidentaux à exclure la peine capitale. Et un fait qui peut surprendre: selon des sondages d'opinion, plus de soixante pour cent des gens de ce pays s'opposaient à ce changement.

La guillotine a une triste renommée, bien qu'à tout prendre, l'exécution par pendaison que nous avons héritée de mère Angleterre, ne soit pas plus ragoûtante. (L'histoire offre des cas d'erreurs et de supplices).

Sa réputation vient en grande partie de ses origines liées à la Révolution française et à ses excès. M. Joseph-Ignace Guillotin, qui avait inventé ce mode d'exécution qu'il estimait rapide et sans douleur, se doutait-il qu'elle couperait des centaines de têtes durant la seule révolution de 1789?

La guillotine avait un côté spectaculaire. Ce n'est qu'en 1939 que l'exécution en public a été abolie.

Notre siècle répugne à la peine de mort, même si un fort courant conservateur persite à cet égard, tant au Canada qu'aux États-Unis. Si je ne me trompe, le dernier electrocuté aux États-Unis désirait sa mort et a refusé les dernières chances qui lui étaient offertes d'y échapper; en France, la guillotine n'était plus utilisée depuis plusieurs années, et les rares exécutions qui ont eu lieu en notre siècle étaient entourées d'adoucissements. On rapporte par exemple que le condamné à mort recevait une cigarette et un verre de rhum avant d'être conduit au billot, qu'il ne voyait pas puisqu'il avait un bandeau sur les yeux.

Une des deux dernières guillotines qui subsistent à Paris doit être confiée à un musée, a fait savoir le ministre de la Justice.

* * *

J'ai l'impression qu'une grande partie du système des prisons tel qu'il existe aujourd'hui deviendra aussi désuet, un jour, que le sont devenues la galère et la guillotine. Le système carcéral, collection de musée?

Il sera encore punitif, sans doute, mais il sera moins une vengeance de la part de la société et davantage une occasion de redressement.

Les enquêtes effectuées au Canada, les émeutes périodiques, dans les pénitenciers, les suicides répétés qui s'y produisent ont peu ébranlé encore l'opinion et les autorités, pas assez pour conduire à des réformes décisives. Ajoutez à tout cela les témoignages bouleversants, dont un des derniers est celui du Franco-Ontarien Roger Caron. (Son livre publié en anglais d'abord l'a été en français cette année).

Le nombre record de détenus au Canada par rapport aux autres pays occidentaux est scandaleux. On tarde à se tourner vers les pays scandinaves, qui ont fait des grands pas vers l'humanisation des prisons et la réduction de leur population.

Un policier manitobain interrogé récemment par un reporter trouve que les tribunaux sont trop doux dans leurs sentences. Je ne sais pas s'il voulait dire par là que les peines de prison ne sont pas assez sévères (car il existe d'autres formes de châtiment), mais il reste que notre société maintient trop de gens derrière les barreaux avec des résultats négatifs, et à coûts qui reviennent à tous, en fin de compte.

* * *

Dans les provinces de l'Ouest, il y a toujours un bon nombre de Canadiens français dans les prisons. Je n'ai pas de statistiques en main, mais je ne serais pas surpris que ce soit le groupe le plus nombreux après les Indiens.

L'un d'eux avait réussi, il y a quelque temps, à surmonter son isolement et ses frustrations, étant de nature réfléchie et active, faisant de la musique avec une équipe et se préparant à un travail social.

On encourage l'apprentissage par cours, de plus en plus, et les sports. Au Québec, des groupes de prisonniers font même du théâtre, et de la peinture qu'ils exposent.

Mais ce n'est pas le système qui apporte ces traitements. C'est plus souvent dû à des initiatives privées, à l'intérieur ou à l'extérieur des murs.

Une étape vient d'être franchie pourtant à Stony Mountain, on le sait, lorsqu'on a installé une habitation pour permettre à des détenus d'avoir des relations normales avec des proches, pendant quelques heures au moins. Ce n'est qu'une petite brèche dans une forteresse dont les assises sont plantées creux dans le passé et dans l'ignorance entretenue.

Rossel VIEN

Erratum: dans ma dernière chronique, à propos des critiques à l'endroit de Radio-Canada (3e col., 5e par.) il fallait lire: "pour ceux qui ne **se** sont pas intéressés...".

France-Canada

À ne pas manquer:

Le vendredi 27 novembre 1981

Salle communautaire du Précieux Sang, 202 rue Kenny à Saint-Boniface Assemblée générale de France-Canda à 20h, suivie d'une soirée dansante animée par l'orchestre de Marcel Pattyn à 21h.

Venez vous amuser dans une ambiance amicale et bien française!

Au CCFM

Dates à reserver

- Exposition - Hélène Lemay - 9 novembre - 6 décembre (aquarelles, estampes, sérigraphies)
- Beausoleil-Broussard - ensemble traditionnel folk acadien - 20-21 novembre à 20h30 - Salle Pauline-Boutal. Billets en vente au guichet au CCFM. Appelez le No 233-8972.

Jean-Paul II

- Aux États-Unis, le réseau NBC présentera un film sur Jean-Paul II durant le temps de Noël. - Ce sera la première d'un film de long métrage qui évoque la vie de Jean-Paul II. Intitulé "From a Far Country: Pope John Paul II", ce film est une coproduction de "Trans World Film" et la RAI (Radio-Télévision d'Italie) - Au Canada, les abonnés du Câble pourront capter cette émission, qui devrait être annoncée prochainement. (OCS-N)

Prochain film de la série "Le nouveau cinéma québécois" au Centre culturel franco-manitobain

lundi - le 23 novembre à 20h00
salle des petits spectacles



CA PEUT PAS ÊTRE L'HIVER ON N'A MÊME PAS EU D'ÉTÉ (1980)

Ré/sc: Louise Carré
Ph: Robert Vanhenweghem
Mus: Marc O'Farrell

Int.: Charlotte Boisjoli, Céline Lomez, Jacques Galipeau et Mireille Thibault
87 min.

Au lendemain de la mort subite d'Albert, son mari depuis près de quarante ans, Adèle, mère de huit enfants et âgée de 57 ans, se retrouve seule et se sent trahie. Face à ses rancunes, elle risque d'abord de sombrer dans la dépression mais s'efforce finalement à entreprendre le contrôle de son destin et à ouvrir la porte sur le monde qui l'entoure.

Entrée libre, gracieuseté des affaires intergouvernementales du Québec.

RÉUNION ANNUELLE

La Fondation Fort Gibraltar tiendra sa réunion annuelle le jeudi 26 novembre 1981

Cette réunion aura lieu au Centre communautaire Saint-Boniface/Saint-Vital, 604, chemin St-Mary à 19h30.



INFO DIOCESAINS

Pastorale des refugiés?



Pauline Tassé

Nous savons tous maintenant que, dans le groupe de réfugiés asiatiques arrivés au Canada depuis quelques années, la plupart sont Vietnamiens. Cependant, il y a aussi des Laotiens. Leurs pays: le Laos, voisin du Vietnam. Ces laotiens ont une langue différente, des coutumes très différentes et sont aussi très différents les uns des autres.

Une pastorale pour les réfugiés vietnamiens s'est organisée à partir de la visite d'un prêtre vietnamien. Ces Vietnamiens se rencontrent maintenant régulièrement pour prier ensemble et s'intègrent lentement aux communautés paroissiales.

Pour les Laotiens, le travail d'évangélisation a été commencé par les groupes parrains dans un témoignage de personnes dévouées qui les ont reçus, les ont aidés à trouver un emploi... Ce travail apparemment inaperçu a été la première forme d'évangélisation. Il y a peut-être lieu maintenant de présenter Jésus-Christ à ceux qui manifestent un intérêt réel, c'est dans ce but que Mlle Pauline Tassé nous est arrivée en septembre dernier avec une expérience de 5 ans au Laos. Laissons-la parler elle-même de son travail.

Mon travail actuellement se partage en trois points:
- visites et connaissance des familles laotiennes
- préparation d'une catéchèse adaptée aux réfugiés
- insertion des catholiques et des nouveaux catéchumènes dans notre Église diocésaine.

Les visites me permettent de mieux les connaître, elles visent surtout à leur manifester un amour réel afin qu'à travers moi, ces personnes encore "étrangères" au pays perçoivent comment le Seigneur les aime. Je connais deux familles catholiques qui ne demandent pas mieux que d'être insérées dans la grande famille diocésaine mais la barrière de la langue et des coutumes est encore présente. Avec ces deux familles, une première rencontre a eu lieu le 7 novembre dernier, rassemblant environ 40 Laotiens.

Les groupes parrains du diocèse ont posé des gestes généreux et admirables de charité chrétienne dans l'accueil inconditionné de ces réfugiés. Les mercis vous ont peut-être semblé très rares... Cependant, certains Laotiens très observateurs n'ont pas manqué de remarquer ces gratuités et en ont été vivement étonnés... Autre est le semeur, autre est celui qui récolte. Dans leur discretion, ils cachent des sentiments que nous ne savons pas toujours deviner. Cet accueil chaleureux des Canadiens, la prise en charge pour les aider sans conditions, gratuitement pendant la première année a été la première semence. Félicitations à ces groupes; à ceux-là, le Seigneur dira: "...venez, les bénis de mon Père... car j'étais un étranger et vous m'avez accueilli..."

VIDÉO-PERSPECTIVES

Le jeudi 26 novembre à 22h à l'affiche du CABLE 13:

THE VOCATION OF "L'ARCHE"

Invités: Sister Christella, Marie Leckie, Georges Durner, directeur de "L'Arche Inc".

Interviewer: Fr. Don Roscoe

Une émission qui saura plaire à toutes personnes intéressées aux maisons instituées sous l'inspiration de Jean Vanier et connues sous le nom de "L'Arche". Il en existe quatre dans le diocèse de Saint-Boniface.

CIMETIÈRE, RUE ARCHIBALD

Un programme d'embellissement de notre cimetière est en marche. Nous offrons à nouveau des lots aux paroissiens de la Cathédrale et de l'extérieur.

Pour plus de renseignements, s'adresser au bureau de la paroisse Cathédrale en composant le No 233-7304.

A TOUTE FEMME INTÉRESSÉE



Le Comité diocésain **"Les Femmes dans l'Église"** vous invite à une rencontre diocésaine qui se tiendra au Centre de pastorale le dimanche 22 novembre à 19h30.

Le thème de la soirée portera sur le rôle de la femme dans la Bible. Le conférencier sera le docteur William Klassen, professeur de théologie à l'Université du Manitoba.

Le but de l'organisme **"Les Femmes dans l'Église"** est de faire réaliser à la femme à travers l'étude des Saintes Ecritures quel est son rôle face à ses responsabilités dans l'Église.

CALENDRIER SPÉCIALISÉ

Le **Guide de lecture de la Bible** est un calendrier spécialisé qui a pour but de rapprocher de la **Parole de Dieu.** Il offre chaque jour une citation biblique portant sur un grand thème de la vie chrétienne. Celui de 1982 est **La prière à l'école de l'Eucharistie.**

Chaque mois est illustré d'une belle photo-couleur.

L'on peut se procurer ce calendrier au prix de $2, soit en s'adressant à son curé ou au Centre de pastorale de Saint-Boniface.

RECTIFICATIF

Les rencontres pour les cathéchètes du 2e cycle: 4e, 5e et 6e années auront lieu le **30 novembre** et non le **23 novembre**, comme indiqué précédemment, par erreur.

LE JOUR DU SEIGNEUR

La messe du "Jour du Seigneur" du dimanche 22 novembre, en provenance du Manitoba, sera télédiffusée de la paroisse du Précieux-Sang de Saint-Boniface. Célébrant: Père Roland Tessier, o.m.i., curé. À l'antenne de CBWFT à 10h.

Le gouvernement fédéral accorde une subvention au Festival du Voyageur

M. Robert Bockstael, député de Saint-Boniface a annoncé conjointement avec M. Pierre De Bané et M. Herb Gray que le gouvernement canadien accordera une aide financière au Festival du Voyageur. La subvention permettra de faire l'acquisition et de rénover un immeuble situé avenue Taché, lequel sera utilisé pour les principaux événements reliés au festival et à d'autres activités qui se dérouleront à longueur d'année.

M. Bockstael a annoncé que le gouvernement fédéral fournira un montant de $426,624 pour cet immeuble dont on a grand besoin. "Voici un projet qui mérite vraiment d'être appuyé par le gouvernement, a-t-il déclaré, car le festival contribue grandement au tourisme et à la richesse culturelle du Manitoba".

Quant à M. De Bané, il a expliqué que la contribution du gouvernement fédéral au festival augmenterait de façon considérable la capacité du groupe à organiser de grandes attractions touristiques pour les prochaines saisons hivernales. Il a rappelé que, depuis quelques années, le festival a pris l'ampleur d'un événement national qui a attiré des foules de visiteurs provenant des autres provinces et même du monde entier.

M. Gray, pour sa part, a souligné que l'aide aux projets de ce genre représente une partie intégrante des efforts soutenus du gouvernement fédéral pour l'essor de l'industrie touristique du Canada.

M. De Bané a ajouté que l'aide accordée au festival correspondait entièrement aux objectifs de l'entente auxiliaire Canada-Manitoba sur le développement touristique (Destination Manitoba) et à ceux de l'entente tripartite sur le centre ville de Winnipeg. Il a exprimé son profond désappointement et a déclaré ne pas comprendre la récente décision du gouvernement manitobain qui a refusé d'appuyer ce projet dans le cadre de l'entente auxiliaire à frais partagés. Il a cependant réaffirmé que la décision du gouvernement provincial n'impliquait nullement que le gouvernement canadien ne remplirait pas son mandat dans le domaine du développement régional et touristique.

M. Gérard Pantel, président du Festival du Voyageur Inc., a exprimé sa joie et sa satisfaction de voir le gouvernement canadien souhaiter intervenir et agir de lui-même, alors que l'administration provinciale refusait d'accorder son appui dans le cadre du programme existant. M. Pantel a également remercié le député Robert Bockstael et le ministre Pierre De Bané des efforts intenses qu'ils ont personnellement consacrés à cette cause et des représentations qu'ils ont faites au nom du groupe.

Un crime contre l'humanité!

"En signant l'accord sur la Constitution, intervenu le 5 novembre, le Premier Ministre Davis a commis ce que le Premier Ministre Trudeau mentionnait en février 1977, devant le Congrès américain, un crime contre l'humanité". C'est en ces termes que le président général de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), Yves Saint-Denis, a accueilli le nouveau refus de l'Ontario de corriger une situation d'injustices vécues par les Franco-Ontariens.

Depuis 1867, l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique - lequel reconnaît les droits linguistiques devant les tribunaux et la législature - lie le Québec; depuis 1870, un article similaire lie le Manitoba; en vertu de la Charte des droits prévue dans l'accord du 5 novembre 1981, le Nouveau-Brunswick accepte dorénavant d'être lié par des prévisions constitutionneles encore plus importantes que l'article 133. Reste l'Ontario, province où réside le groupe le plus nombreux de francophones hors Québec. Au seul chapitre des droits linguistiques devant les cours de justice et à l'Assemblée législative, monsieur Davis a raté une occasion de corriger cent-quatorze années d'injustices envers les Franco-Ontariens. Il a laissé passer sa chance d'assurer un leadership, de se montrer magnanime et de reconnaître un minimum de protection constitutionnelle pour les Franco-Ontariens.

Accusant un net recul en matière de protection constitutionnelle, les Francophones de l'Ontario ont maintenant encore plus de rattrapage à faire dans ce domaine. Voilà pourquoi nous ne pouvons être d'accord avec les politiciens qui nous demandent d'attendre une prochaine phase dans les négociations constitutionnelles pour voir l'enchâssement dans le texte final de la Constitution de nos droits fondamentaux, individuels et collectifs.

L'article 133 n'est qu'une des nombreuses revendications constitutionnelles des Franco-Ontariens. En ce qui concerne l'accord signé le cinq novembre, l'ACFO ne peut que répéter la position prise par les participants à l'assemblée annuelle des 28, 29 et 30 août dernier, à Windsor, qui consiste à dénoncer l'intransigeance du gouvernement Davis et la couardise du gouvernement fédéral pour ce qui est de l'enchâssement des droits des Franco-Ontariens.

Il convient de signaler qu'à l'occasion de la conférence constitutionnelle, tenue à Ottawa du 2 au 5 novembre, certaines délégations provinciales dont la Saskatchewan, ont invité un représentant de leur communauté francophone comme observateur à la conférence. L'Ontario, cependant, n'a pas su trouver ou faire une place dans sa délégation pour un de nos représentants. C'est grâce à la courtoisie du Québec, que la représentante de l'ACFO, Carmen Gervais, membre de notre Conseil d'administration, a pu avoir accès aux lieux de la conférence. L'historien Robert Rumilly a déjà écrit que le tort des Franco-Ontariens était d'être une minorité...

Au cours des prochains mois, l'ACFO entend poursuivre sa campagne de pression et d'information publique, en Ontario comme au Québec. À cet effet, l'un des objectifs sera de dénoncer le Premier Ministre de l'Ontario et son refus de faire en sorte que, par la Constitution, notre territoire devienne un lieu où les droits fondamentaux des citoyens d'expression française soient adéquatement protégés.

En attendant d'être jugé par l'Histoire et d'être reconnu coupable par les générations à venir, William Davis peut dorénavant être présumé coupable de crime contre l'humanité.

95e anniversaire

C'est avec grand plaisir que la famille de Mme Berthe Dureault lui souhaite un joyeux 95e anniversaire de naissance dimanche le 22 novembre. Bonne fête très chère maman, mémère!

Mme Dureault est née à Sainte-Gertrude, Québec, en 1886. À l'âge de douze ans elle est partie du Québec avec sa famille pour s'établir à Fannystelle, Manitoba.

En 1904 elle s'est mariée à Ovide Dureault de Fannystelle (originaire de Sainte-Angèle, Québec) où ils ont élevé leur dix enfants, six garçons et quatre filles, et où elle réside encore présentement.



Mme Dureault est la grand-mère de 24 petits-enfants, 33 arrière-petits -enfants et 9 arrière-arrière-petits-enfants.

"Le Club des Amis de Francofonds"

Le 30 novembvre 1981, au Centre récréatif Notre-Dame, 271, avenue de la Cathédrale, aura lieu la rencontre inaugurale du Club des Amis de Francofonds.

Ce nouveau club a comme premier but de susciter un plus grand intérêt et ainsi assurer une plus grande participation aux activités de Francofonds.

Dans un premier temps les personnes qui deviendront "Amis de Francofonds" seront celles qui acceptent de s'engager à la promotion de Francofonds.

Il va sans dire que l'objectif visé par la mise sur pied d'un tel club est d'agrandir la clientèle de base de Francofonds. Ce club fournira aux Franco-Manitobains l'occasion de suggérer, de questionner, de s'informer, au sujet de Francofonds. Par la suite, les administrateurs de Francofonds seront plus en mesure de répondre aux attentes des Franco-Manitobains par rapport à Francofonds.

Le tout se passera non pas dans un contexte de "comité" mais plutôt dans un contexte informel et en bonne partie social en commencant par la rencontre-banquet du 30 novembre.

Tous les Franco-Manitobains y sont invités; les billets sont en vente ($ 6.00) au bureau de Francofonds, 273, rue Taché ou en composant le No 237-5852.

En appel...

L'Office national du film a décidé de porter en appel la décision du Bureau de Censure de la province de l'Ontario d'interdire les projections publiques du film "NOT A LOVE STORY", car, selon François Macerola, Commissaire adjoint de l'Office national du film, il est essentiel que ce film, produit par le Studio des Femmes de la Production anglaise de l'ONF, soit vu par le plus grand nombre possible de citoyens.

"NOT A LOVE STORY", interdit au moins de 18 ans, sera projeté dans les salles publiques partout au Canada, sauf en Ontario et en Saskatchewan. Dans ces deux provinces, cependant, on pourra se le procurer dans les cinémathèques de l'ONF aux fins de séances de projection privées non annoncées au public.

Sur la scène internationale, "NOT A LOVE STORY" a été présenté en Suisse le mois dernier au prestigieux festival du film documentaire Nyon, et les organisateurs des festivals du film de Sydney et de Melbourne en Australie ont exprimé le désir de le présenter à leur tour. La version française "C'est surtout pas de l'amour" est prévue pour la fin de l'année et la première américaine aura lieu début de 1982 à New York.

EN TÊTE À TÊTE



Une des participantes formule des commentaires et des suggestions sur la radio au panel constitué de Messieurs Rémillard - Directeur des Services Français pour les Prairies, Pierre Desroches - Vice Président Exécutif de Radio-Canada, Jacques Landry - Directeur Général Adjoint de la Radio-Télévision Française et Maxime Desaulniers.

C'est ainsi que la Direction Générale de Radio-Canada a rencontré une centaine de représentants de son auditoire manitobain le jeudi 29 octobre dernier au Centre communautaire du Précieux-Sang, à Saint-Boniface.

Rien n'avait cependant été laissé au hasard. Ce colloque avait été préparé et organisé dès le début de l'année grâce à plusieurs mini-rencontres que Messieurs Rémillard et Desaulniers, respectivement Directeur des Services Français des Prairies et Directeur de CKSB- avaient eues avec leur public manitobain dans diverses régions de la province.

Pour assurer la bonne marche des travaux, la direction avait loué les services d'un animateur local: L'Abbé Claude Blanchette. Venus de tous les coins du Manitoba, de tous les villages où rayonnent la radio et la télévision françaises, les participants exprimèrent leurs commentaires et suggestions sur les services et les émissions offerts par CKSB et CBWFT.

Les représentants de la Direction Générale de Radio-Canada, venus pour prendre conscience des besoins de l'auditoire manitobain et non pour défendre des conceptions immuables, furent très agréablement impressionnés par le calme des participants et la justesse des revendications et, après avoir apporté les précisions techniques indispensables, soulignèrent que les doléances et les requêtes seraient prises en considération et que des moyens d'application seraient étudiés afin que les auditeurs de CKSB et les télespectateurs de CBWFT aient une radio et une télévision qui satisfassent les besoins locaux.

Les résultats ne se font pas attendre: CKSB couvrira neuf rencontres des Jets localement et CBWFT enregistre la pièce BONNE FÊTE MAMAN, pour une diffusion ultérieure.



Les participants se consultent pour formuler leurs commentaires sur la radio. On reconnait, de gauche à droite: Mme Hélène Dellonnet, Ronald Catellier, Lucienne Loiselle et Barbara Sarrazin.

CHRONIQUE RADIO-TÉLÉ

RADIO CANADA réunira, en un seul spectacle, plusieurs grands interprètes de la chanson comme **Gilberte Bohémier, Michel Chammartin, Pat Joyal, Kelley Fry, Ziz, la Famille Campagne,** etc... Cette soirée gala à laquelle tout le public franco-manitobain est invité, le mercredi 25 novembre, à 19h30, salle Pauline-Boutal au CCFM, sera animée par le fantaisiste Vincent Dureault, le comédien Jean-Louis Hébert ainsi que la marionnettiste Janine Tougas.

Le nombre des places étant limité, réservez-vite vos billets à CKSB, 247-4843 ou à CBWFT - 775-8351, poste 249.

Cette soirée gala sera réalisée par François Savoie.

•••

Le mercredi 2 décembre à 22h10, nous vous inviterons à voir ou à revoir, dans le cadre de la série REFLETS D'UN PAYS, une émission réalisée par Maurice Arpin et brossant le portrait de Fernand et Lise Perreault, ranchers à Val-Marie en Saskatchewan, dans une région où pullulent les serpents à sonnettes.

En deuxième partie de cette émission, Philippe Bonnet, agriculteur européen établi au Manitoba, comparera les techniques agricoles de l'Europe avec celles de l'Amérique du Nord.

— — —

Le samedi 28 novembre sur les ondes de CKSB vous pourrez entendre EDGAR DESJARLAIS, chanteur métis de folk-country-rock francophone, originaire de Saint-Laurent. Ce spectacle a été enregistré le 10 octobre à Saint-Laurent et vous est présenté à 15h03 en première partie de SAMEDITOU dans la série "voix et rythmes".

C'est une réalisation de Léo Dufault, présentée par Nadine Hrynek.

•••

PASSÉ D'AUJOURD'HUI animé par Monique HÉBERT. Cette semaine avec Irène Catellier, en 2 épisodes.

mardi 24 novembre à 8h45 - 1ère partie: Irène Catellier, originaire de la Borderie, devenu La Rochelle, raconte sa vie en France et sa détention par les Allemands à Angoulême durant la dernière guerre.

jeudi 26 novembre à 8h45 - 2ème partie: Irène Catellier, enseignante au Manitoba.

•••

DIVERTISSIMO, pour le plaisir de la bonne musique avec Christian Leroy, tous les jours de la semaine à midi 30.

lundi 23 novembre: "Boutique Fantastique" de Respighi et Rossini l'oeuvre complète d'une durée de 45 minutes.

Genève: la volonté de paix?

Les délibérations de Genève débuteront le 30 novembre prochain et porteront sur la limitation des armes nucléaires entre les deux Grands, les États-Unis et la Russie. L'intérêt soulevé par ces pourparlers, réclamés depuis longtemps, est à l'échelle planétaire.

Lorsque le président des États-Unis, Ronald Reagan a pris le pouvoir en janvier dernier, la situation militaire des États-Unis avait été qualifiée d'alarmante. Il est généralement admis que la Russie devance de loin les États-Unis dans le domaine de l'armement moderne, notamment en ce qui concerne la qualité technologique des armes, et la capacité de déplacer des troupes dans des zones de combat éloignées. L'effort de guerre américain s'était ralenti pendant les années 70, alors que celui des Russes a augmenté pour atteindre 11 à 15 pour cent du produit national brut, soit trois fois plus que celui des États-Unis.

Les Républicains, tant en campagne électorale qu'une fois au pouvoir ont fait état d'un plan pour rétablir l'équilibre. Ce plan comprenait notamment des armes nucléaires plus neuves et plus mortelles, une armée plus forte, des troupes plus puissantes en Europe de l'Ouest et au Moyen -Orient, ainsi que des troupes de combat prêtes à être utilisées dans le Tiers-Monde si nécessaire, en tous cas dans les points chauds.

Leurs experts raisonnaient que les points vitaux pour leur force de frappe étaient les puits de pétrole du Golfe Persique qu'il fallait protéger. Au départ, ils avaient envisagé d'y expédier des troupes, ce qui aurait pris des semaines et ensuite de les maintenir sur place, ce qui aurait mobilisé une grande partie de leurs ressources.

En revanche la Russie est beaucoup moins éloignée géographiquement de ce théâtre d'opérations, et pose donc un problème aux États-Unis, qui ont essayé de le résoudre en tentant d'établir des bases permanentes dans ces régions. Une des bases envisagées était celles d'Etam et d'Etzion qui appartiennent à Israël et qui doivent retourner entre les mains égyptiennes. Le président Sadate avait, à l'époque, refusé. La vente des AWACS à l'Arabie Séoudite fait partie du même plan de protection.

Les partenaires européens

L'attitude dure des États-Unis face à la Russie et les propos de Reagan avaient semé l'alarme parmi les partenaires européens des États-Unis. Le territoire européen est appelé à accueillir dès la fin 1983 des euromissiles. La Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas ont donné leur accord, il y a quelques années.

Seulement les propos récents du président Reagan ont provoqué de sérieuses inquiétudes et ont motivé des manifestations antinucléaires qui mettent certains dirigeants européens en danger, comme notamment le chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, Helmut Schmidt. L'Allemagne est d'ailleurs le seul pays au monde qui a, sur son territoire, la plus forte densité d'armes nucléaires, mais qui n'a aucun contrôle de l'utilisation.

Les pays européens sont coincés entre leur alliance avec les États-Unis et les mouvements pacifistes qui se font de plus en plus entendre sur le continent. La Russie d'ailleurs appuie ces mouvements là, les encourage verbalement et déclare être en faveur de la paix. Toute initiative qui pourra briser le front commun de l'OTAN et nuire indirectement aux États-Unis sera de bonne tactique pour la Russie.

Les décisions

Les inquiétudes européennes se sont aggravées à la fin du mois d'août lorsque les États-Unis ont annoncé, toujours dans le cadre du réarmement intensif, leur intention de reprendre la construction et l'entreposage de la bombe à neutrons. Cette décision peut vouloir être un instrument de marchandage dans les négociations sur les euromissiles, mais surtout clairement indiquer aux Européens que c'est Washington qui commande. En faisant cela, Reagan a effacé 15 ans de consultations et de décisions prises en commun avec l'Alliance Atlantique. Reagan reprenait ainsi la théorie du "containment", de l'endiguement de l'URSS, théorie qui avait été abandonnée après les années de guerre froide.

Cette décision avait été prise d'ailleurs sans en avertir les principaux intéressés d'un déploiement éventuel d'armes à neutrons. Ce faisant Reagan prend le risque de voir l'Europe tomber dans le camp neutraliste et prêter plus qu'une oreille aux camps pacifistes.

La programme de réarmement ne s'est pas arrêté là puisque le mois dernier la Maison Blanche, après des mois d'incertitude dans ce dossier, décidait de produire des missiles MX, 100 pour être plus précis. Le MX est un missile intercontinental appelé à prendre la relève des Titan et des Minuteman qui étaient déployés dans des silos fixes.

La controverse avait fait rage pendant des mois pour savoir où seraient entreposés ces missiles qui peuvent porter de 10 à 12 ogives nucléaires. L'Utah, le Névada et l'Église Mormonne s'étaient élevés, avec force, contre l'entreposage dans leurs parages de ces missiles. Finalement l'administration a décidé de les installer dans les silos du Kansas, de l'Arkansas et de l'Arizona. D'autre part la construction de 100 nouveaux bombardiers modelés sur le B-1 rejeté par Carter a été entreprise.

Les négociations de Genève

De façon évidente, les États-Unis voulaient ouvrir ces négociations de Genève dans une position plus forte que du temps du président Carter. Même si Brejnev avait répété les invitations au dialogue, Reagan avait préféré utiliser la voie hiérarchique pour ne pas donner l'image d'un homme pressé, pour se donner le temps de faire des plans et prendre des mesures acceptées intérieurement; en faisant cela il s'est aliéné certains alliés déçus de l'attitude cavalière de la Maison-Blanche dans le dossier de la bombe à neutrons par exemple.

Son ambassadeur le plus crédible en Europe, le général Alexander Haig, a vu à plusieurs reprises sa position minée par des rumeurs de luttes intestines au moment où s'ouvriront ces négociations.

D'autre part l'administration Reagan, fidèle au principe du linkage, a décidé de coupler ces délibérations avec l'occupation russe en Afghanistan et l'aide soviétique apportés à l'invasion vietnamienne au Cambodge. Les Russes ne veulent pas voir ces thèmes liés.

Seront-ils intéressés à négocier et à faire des concessions sérieuses aussi longtemps que le mouvement de paix en Europe menace de bloquer à toutes fins pratiques, le déploiement des missiles de l'Otan?

Comme le faisait remarquer un observateur: "il faudrait qu'il y ait tout d'abord un accord sur le premier point de départ, et même ça, ça n'est pas garanti".

Jacqueline BLAY

INTERROGATION

Un peu d'ordre, s.v.p.! !

Il est venu mettre un peu d'ordre là-dedans. Et c'était le temps. Un vrai fouillis indescriptible. On ne s'y comprenait plus, mais alors vraiment plus. Chacun "tirait la couverture de son côté", chacun y allait de son interprétation, chacun se disait dans la vérité, chacun refusait l'idée de l'autre. Vous vous imaginez? Une vie basée sur 613 lois et règlements! Mais oui, 613! 365 "tu ne fera pas ceci" avec 248 "tu feras cela..."! Fallait avoir fait trois années d'université pour s'y comprendre, et encore ce n'est pas certain. Les enfants passaient la plus grande partie de leur temps à l'école à apprendre ces lois par coeur, à les réciter au professeur, et à se retrouver après la classe en pénitence pour ne pas avoir pu les dire sans faute. Quel monde!

Et chacun y allait de son interprétation. Chacun choisissait là-dedans ce qui lui semblait le plus important et il enseignait aux autres à faire de même. Les enfants ne s'y comprenaient plus. Une année, le professeur disait que c'était telle loi qui était la plus importante, l'année d'ensuite, un autre professeur contredisait le premier. Un vrai cirque. Vous comprenez que tout ceci donnait lieu à de chaudes discussions, à des palabres sans fin, et même à des chicanes en règle. Oui que de chicanes et que de mots en l'air car chacun prétendait avoir raison et ne voulait pas plier devant l'argumentation de son voisin.

Et le pauvre peuple là-dedans. Mais alors, perdu, vraiment perdu! Il suivait tant bien que mal, cherchant à faire plaisir à celui qui parlait le plus fort, celui qui lui était le plus proche. Mais sans grande conviction! Après tout, il ne pouvait pas lui se payer le luxe de discussions de salon, il fallait bien gagner sa vie, nourrir sa famille, vivre un peu! Oui, le peuple en perdait son latin!

Voilà un peu ce qu'avait l'air la vie religieuse juive au moment où Jésus commença à parcourir les routes, proclamant la "Bonne Nouvelle du Royaume"!

Et que fait-il là-dedans?

Chacun cherchait à l'avoir de son côté. Il était tellement un bon prêcheur. Il attirait des foules immenses. Les gens l'aimaient. Le groupe qui réussirait à le convaincre de se joindre à eux était assuré d'un succès fou auprès des foules. Quel atout pour le groupe.

Alors, on se décide à lui poser la question: "Quel est le plus grand de tous ces commandements, de toutes ces lois?" Et nerveusement, chacun attendait sa réponse.

Et Jésus de les "débobiner" complètement. Il y en a qui n'en sont jamais revenus. Il leur a coupé le souffle!

Jésus rapproche deux commandements et n'en fait plus qu'un. Il subordonne tous les autres commandements et règlements à cet unique commandement. Personne n'aurait osé y penser, encore moins le faire. Sauf lui. Amour de Dieu et amour du prochain ne font plus qu'un. On ne peut plus les séparer. On ne peut plus jouer l'un contre l'autre. Voilà le grand commandement. Le seul, l'unique. Les autres ont peu d'importance.

Le peuple était fou de joie. Enfin, quelqu'un qui disait tout fort ce que eux pensaient tout bas. Il y a longtemps qu'il leur semblait que ça n'avait pas d'allure. Et la vie leur indiquait ce chemin.

Mais les professeurs eux se mirent à discuter à savoir si Jésus avait le droit de faire ça. Et les spécialistes se réunirent en colloque extraordinaire afin de creuser la tradition pour savoir si ce que Jésus disait s'enracinait quelque part dans les écrits des pères. Et les juges se grattaient la tête: convention ou loi? Et les prêtres ne savaient plus que faire de tous leurs sermons sur les lois. Mais le peuple, lui, comprenait. Et les enfants aussi!

Claude BLANCHETTE, ptre

Vie sociale

Naissances

Janelle Chantal, fille de Denis et Paulette **Vincent** (Née Bourrier) née le 7 novembre 1981. Grands-parents sont M. et Mme Marc Bourrier de Notre-Dame-de Lourdes et M. et Mme Carolus Vincent de Saint-Georges.

Anniversaires

M. et Mme Emilien **Dérosiers** de Saint-Malo fêteront 64 années de vie conjugale. C'est le 20 novembre 1917 qu'Emilien Dérosiers a épousé Ernestine Bourgeois.

Adonaïs et Armande **Marion** de Saint-Malo ont célébré leur 45e anniversaire de mariage le 11 novembre.

M. et Mme Louis - David **Nolette** de Sainte-Agathe célébraient leur 40e anniversaire de mariage le 8 novembre.

M. et Mme Joseph **Dumesnil** de Sainte-Agathe célébreront 46 ans de vie conjugale, le 23 novembre.

Alliance chorale Manitoba

PREMIÈRE RENCONTRE PROVINCIALE de la saison 1981-82:

DATES: du vendredi soir 27 novembre 1981 à 19h
au dimanche après-midi 29 novembre 1981 à 17h

ENDROIT: au CCFM - 340, boulevard Provencher, SAINT-BONIFACE (Man.)

PARTICIPANTS: choristes adultes, étudiants universitaires, étudiants (7e année et plus), chefs de choeur, accompagnateurs...

N.B. * * * samedi seulement (28 novembre)
jeunes (4e à la 6e année scolaire)
de 9h30 à 16h

ATELIERS: - Répertoire concert d'ouverture (en pupitre)
- Culture vocal / rythmique
- Chant commun

CHEFS: - - hors province et locaux

COÛTS: (1) Inscriptions - adultes - $10.00 - inclus dîner samedi
- étudiants - $5.00 - inclus dîner samedi
- jeunes (pas de frais d'inscription) s'ils apportent leur "lunch", ou $2.00 pour dîner

(2) **Repas:** souper (samedi)
$4.00 (adultes et étudiants)
$2.50 (jeunes)
dîner (dimanche)
$2.50 (adultes et étudiants)

N.B.

*** Apportez vos copies (6 chansons) du répertoire du concert d'ouverture (ceux et celles qui les ont) - des copies seront disponibles à l'inscription aux coûts de $1.50 pour les choristes qui en désirent.

*** Si vous désirez du logement - soit dans les familles ou à l'hôtel (à vos frais) veuillez en aviser le bureau au No 233-7423 -

*** **Date limite** pour s'incrire au provincial:
le mercredi 25 novembre 1981

* * * * * * * * * *

DIMANCHE LE 29 NOVEMBRE 1981

Messe - à 9h30 - Salle Pauline-Boutal -

RÉUNION ANNUELLE DE L'ALLIANCE CHORALE MANITOBA - à 10h30 -

Amendements à la constitution de l'Alliance chorale Manitoba: (à être adopter à la réunion annuelle):

CHAPITRE III - ASSEMBLÉE ANNUELLE

3.31 - Elira cette année six (6) conseillers pour une période de deux (2) ans et six (6) conseillers pour une période de un (1) an.

CHAPITRE IV - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.12 - Treize (13) membres élus...etc.

CHAPITRE VII - COMMISSION MUSICALE

7.1 - Le conseil d'administration invitera les chefs de choeur à former une commission musicale...etc.

7.26 - La commission musicale soumettra ses recommandations au C.A. pour fins d'approbation et d'exécution.

CHAPITRE VIII - RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Enrayer au complet l'article 8.21...

* * * * * * * * * *

INVITATION OUVERTE À TOUT LE MONDE!

Saint-Malo

Marche-arrière des activités des Filles d'Isabelle.

En septembre 1981 **les assemblées** recommencent et la vie continue. Ces réunions mensuelles nous regroupent; heureuses de fraterniser et de travailler ensemble dans notre organisme de femmes catholiques.

Le **dévoilement de la Charte** se fit pour trois de nos soeurs bien aimées que le Seigneur a rappelé à Lui. Ce sont Jeanne Gosselin, Anastasie Lambert et Cécile Gosselin.

Nous avons eu une élection dans notre Cercle de Saint-Malo. C'est Irène Catellier qui succède à Lina Forest. Irène par ses connaissances saura en faire bénéficier notre Cercle avec la précieuse collaboration de tous les membres.

Plusieurs **comités** furent formés afin de partager les tâches. Pour n'en nommer que quelques-uns, personnes âgées - jeunes, malades, goûters, éducation, liturgie recrutement et sociaux, etc.

La présidente, Irène Catellier et son équipe pour la **Veillée Mascarade** méritent toute notre reconnaissance pour leur magnifique travail et leurs bonnes recettes.

Bravo! aux écoliers à l'occasion du "**Jour du Souvenir**" pour les beaux chants exécutés durant la messe. La cerémonie fut très impressionnante. Un merci semble bien minime à offrir à tous ces écoliers, à leurs professeurs et a Mme R. Rioux, la directrice.

Les funérailles de **Mme Blanche Catellier, belle-mère** de notre digne régente provinciale, Anita Catellier et de Irène Catellier, régente du Cercle Saint-Malo eurent lieu cette semaine. Nous leur offrons nos plus vivres sympathies. Nous offrons aussi nos plus sincères condoléances à nos soeurs **Lucie et Simone** éprouvées par le décès de leur père, M. Adélard Turenne.

Les Congrès Annuel Provincial des Filles d'Isabelle eut lieu le 17 septembre 1981 à Saint-Boniface sous la présidence de la digne régente, Anita Catellier. Le **thème** fut axé sur l'Année Internationale des Personnes Handicapées. Après l'ouverture, l'ordre du jour du Congrès se déroula au fur et à mesure. Notre **invitée d'honneur**, Mlle Janet Hagen, secrétaire internationale de New Haven fut présentée. **Un Ave Maria** lui fut dedié, chanté par Renée Delaquis et accompagné par Odile Badiou. Sa **causerie** porta sur plusieurs sujets entre autres sur les changements de la Constitution. Soixante Filles d'Isabelle présentes permirent des échanges d'idées très enrichissantes. Nous garderons de très bons souvenirs de Mlle Hagen. Le congrès se continua avec les **rapports de chaque** cercle suivi de **propositions** après de mûres délibérations. Anita Catellier, digne régente provinciale, depuis un maintenant un an a dit qu'elle a vite appris à **connaître** et à **aimer** les membres de tous les cercles. Elle profita de l'occasion pour les assurer de son admiration qui ne fait que grandir. Leur générosité et leur dynamisme ne cessent de servir et de contribuer au bon fonctionnement des Cercles. Leur collaboration et leur appui sont aujourd'hui la preuve de leur dévouement dans leurs **paroisses respectives**. Le tout se termina par un **bon souper**, gracieuseté de nos hôtes du Cercle de Saint-Boniface.

Je termine avec cette **invitation**: "Celui qui a vraiment la charité dans son coeur trouve toujours du temps à donner bénévolement". La femme arbore **plusieurs plumes** à son chapeau. **Soyez des nôtres.** Nous serons heureuses de vous accueillir dans notre groupe.

Armande MARION
Rédactrice
Cercle de Saint-Malo No 952
le 14 novembre 1981

Thé annuel à l'atelier de Saint-Malo

L'Association canadienne pour les déficients mentaux, filiale de la Rivière-Rouge organise son thé annuel qui aura lieu à l'atelier de Saint-Malo le dimanche 29 novembre entre 11:30 et 16:00.

Un assortiment de délicieuses pâtisseries sera offert à déguster. Un étalage d'articles et de meubles fabriqués par les clients, sera en vente à prix modique.

Le conseil d'administration et le personnel responsable de l'atelier méritent sûrement l'encouragement du public pour le travail efficace accompli auprès des déficients de la région.

Carmen LA ROCHE

La Broquerie

La municipalité de La Broquerie a cent ans

En 1881, la municipalité de Carleton (qui deviendra plus tard La Broquerie) incorporée. Les premiers colons s'étaient frayés un chemin dans la brousse suivant la rivière Seine en venant de Sainte-Anne.

C'est l'arrivée de ces fondateurs et le centenaire de la municipalité qu'on a fêtés samedi soir le 14 novembre dans la salle de l'aréna. Quelques 350 personnes y étaient pour vivre ou revivre certaines épopées de l'histoire "La Broquerienne".



Les membres du Conseil municipal de La Broquerie

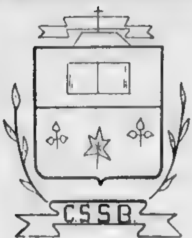
La soirée à débuté avec le mot de bienvenue du maître de cérémonie, M. Oscar Gagnon et le "O Canada" chanté par Alphonse Fournier. Après la prière par le frère Clavet, l'honorable Jake Epp a pris la parole pour vanter le courage, la clairvoyance et la persévérance des ancêtres franco-manitobains. Il a insisté sur les éléments qui unissent les Franco-Manitobains et leurs voisins Menonites. C'est lui qui a présenté, au nom de Albert Driedger, une plaque à Arsène et Justine Therrien, propriétaires de la seule ferme paternelle centenaire de la municipalité. Il a ensuite présenté un drapeau canadien à Mme Eva Carpentier, ancienne maîtresse des postes à Marchand qui, de 1935 à 1941 a occupé le poste de conseillère à la municipalité, la première femme à occuper un tel poste au Manitoba. M. Epp a aussi honoré M. Eugène Simard 95 ans, ancien maire de la municipalité.

Albert Vielfaure, orateur invité, a tracé l'histoire des différentes banlieues qui forment actuellement la municipalité. C'est alors qu'on a appris qu'un même jour d'avril, la même année, il y a de cela très longtemps, un certain docteur Demers s'était fendu en quatre pour délivrer à domicile trois jolis garçons (au dire de l'orateur). Les trois se trouvaient dans la salle: il s'agit de Arsène Therrien, Albert Vielfaure et Gérard Freynet qui servait le souper. Trois jolis bébés...

Des plaques commémoratives ont été présentées au Maire, M. John Giesbrecht par Arsène Therrien, président de la Chambre de Commerce et par l'honorable Bob Banmam au nom du premier ministre.

Le déroulement de la soirée est enregistré et on a des photos. On peut communiquer avec Laurent Tétrault au bureau de la municipalité pour s'en procurer.

Rino OUELLET



Collège secondaire de Saint-Boniface

ÉTUDIANTS - ANIMATEURS

Chaque année depuis plus de 3 ans, de 4 à 6 étudiants choisissent de suivre le cours d'Étudiants - animateurs. Le cours est un P.I.E. ou projet initié par l'élève avec un professeur responsable. Il est organisé avec l'aide de la SFM et débute à la fin août. Les étudiants se rencontrent à Gimli afin de suivre des sessions d'animation, de techniques de jeu, de chant, de marionnettes et de bricolage. En tout ils suivent 80 heures de cours, ils font 10 heures de préparation et 30 heures d'animation auprès des jeunes de 6 à 9 ans. Ces 120 heures leur valent un crédit. Cependant les bénéfices de ce cours ne se mesurent pas seulement en terme de crédit, car en plus de permettre à des jeunes de s'amuser et de créer en "français", il offre aux étudiants un entraîment qui durera toute la vie.



Debout, de gauche à droite:Suzanne Lepage, Brigitte Fenez, Hélène Molin,Dominique Allard ; assises, de gauche à droite: Doris Courcelles Annette Desmarais, Lucienne Loiselle, prof. responsable du P.I.E.

VOLLEY-BALL SCAA
Saison régulière 1981

Filles Freshmen

		G.	P.
1.	CSSB	6	1
2.	Springfield	5	2
3.	Parc Windsor	5	2
4.	Pierre Radisson	4	3
5.	Murdoch	3	4
6.	J.H. Bruns	2	5
7.	Louis Riel	2	5
8.	Transcona	0	7

Garçons Freshmen

		G.	P.
1.	CSSB	6	0
2.	Transcona	5	1
3.	Murdoch	3	3
4.	J.H. Bruns	3	3
5.	Parc Windsor	2	4
6.	Pierre Radisson	2	4
7.	Springfield	0	6

Filles Varsity

		G.	P.
1.	Springfield	6	2
*2.	CSSB	5	3
*3.	Louis Riel	5	3
4.	Nelson McIntyre	5	3
5.	Parc Windsor	4	4
6.	Murdoch	4	4
7.	Pierre Radisson	4	4
8.	Transcona	3	5
9.	J.H. Bruns	0	8

Garçons Varsity

		G.	P.
1.	Springfield	8	0
2.	CSSB	7	1
3.	Parc Windsor	6	2
4.	Murdoch	5	3
5.	Nelson McIntyre	3	5
6.	Pierre Radisson	3	5
7.	Transcona	3	5
8.	J.H. Bruns	1	7
9.	Louis Riel	0	8

*Ces équipes joueront lundi le 16 nov. pour déterminer les 2e, 3e et 4e places.

Au pays des voyageurs du CSSB

Volley-ball - Ligue SCAA

Mardi le 10 nov. - Pierre Radisson au CSSB. Les 4 équipes du CSSB, (freshmen et varsity) ont remporté leurs joutes contre Pierre Radisson demeurant ainsi en 1ère place dans la ligue SCAA.

Jeudi, le 12 nov. - CSSB à Springfield - dernière joute de la ligue régulière. Les filles Freshmen et garçon Freshmen ont remporté leur match contre Springfield et terminèrent en 1ère place dans la ligue. Les filles et garçons Varsity ont perdu à Springfield et terminèrent en 2e place. Springfield remporta la 1ère place.

La 2e série des finales se jouera jeudi, le 26 novembre au gymnase du Collège Universitaire à 17h00. Le prix d'entrée est de .50¢ pour étudiants et $1.00 pour adultes. Au plaisir de vous voir.

Nos diplômés de l'année passée
Que font-ils?

Nous aurons l'occasion de vous présenter de temps à autre quelques-uns de nos diplômés de l'année scolaire 1980-81. Robert Garson, président de l'Association des étudiants l'année dernière, poursuit ses études de droit à l'Université d'Ottawa. Il a été également choisi pour participer au Programme des pages de la Chambre des Communes à Ottawa.

Robert est le fils de M. et Mme Graeme Garson de Saint-Vital et il a fréquenté les écoles Saint-Eugène et Lavallée avant de poursuivre ses études au Collège. Nos félicitations à Robert.



Robert Garson, diplômé du CSSB en juin 1981 et qui participe présentement au Programme des pages de la Chambre des Communes à Ottawa.



Sous la Coupole

Collège universitaire de Saint-Boniface

Diagnostique du théâtre au Collège

"Le théâtre se porte-t-il bien au Collège?" est une question que bon nombre de personnes pleines de sollicitude se posent au sujet de ce personnage à santé branlante qu'on nomme "le théâtre" au Collège. On pourrait dire qu'il est déchiré entre les exigence de son âme (le texte) et celles de son corps (la scène)...

"Le théâtre appartient-il à la littérature? On peut se le demander. Avant tout il est le domaine de la parole -- de la parole en action. Il est d'abord un texte, dont les vertus seront celles de toute chose écrite - mais ce texte est joué, c'est-à-dire vécu devant nous". (Gaëtan Picton) Voilà notre dilemme! D'un côté, le genre du théâtre est étudié à l'intérieur d'un ensemble nommé littérature et d'autre part, il aspire à être incarné. Comment concilier ces deux aspects à la fois divergents et complémentaires? L'idéal serait d'avoir, à l'instar de l'Université de Winnipeg, des cours théoriques (sur l'histoire du théâtre, les théories dramatiques et l'études littéraire des pièces? qui déboucheraient sur des cours d'art dramatique où l'on passerait à la pratique du théâtre.

En l'absence d'un système aussi complet, nous avions essayé, dans le passé, d'associer ces deux aspects à l'intérieur d'un cours, en complétant l'étude littéraire par la création d'une pièce. Résultat: comme tout compromis, celui-ci était boiteux. L'un des deux aspects prenait toujours le pas sur l'autre. Malgré l'intérêt qu'à présenté l'expérience de monter des pièces aussi différentes qu'une farce de Molière ou une pièce de Sartre, l'effort a toujours été démesuré car le cours devait se donner en même temps.

Cette année, en collaboration avec notre coordonnatrice culturelle, Monique Brunel, nous avons essayé de dissocier étude littéraire et pratique du théâtre. Les étudiants qui s'intéressent à ce dernier aspect, ont la possibilité de participer à des ateliers, organisés pour eux au premier semestre, dans les différents domaines du théâtre: technique, expression corporelle, interprétation, costumes, maquillage. Ces ateliers, assurés par des personnes compétentes venant de l'extérieur, sont censés être une préparation à la pièce qui sera montée au deuxième semestre. Un comité de lecture a fait le choix de la pièce et un autre comité a assuré la sélection des acteurs pour les différents rôles disponibles. La pièce choisie est une création d'un de nos étudiants du Collège, Rhéal Cénerini, et s'intitule "Aucun motif". La production est prévue pour le mois de mars.

C'esr une pièce très intéressante qui joue avec les différentes conventions théâtrales. Pour la première fois, nous avons l'intention de faire une expérience collective de mise en scène. En collaboration avec l'équipe des acteurs, nous allons mettre la pièce à l'épreuve sur la scène après en avoir dégagé une vision d'ensemble pour la mise en scène. Quant aux modalités d'application de nos vues il restera à en décider... Cette nouvelle expérience promet d'être très enrichissante.

Selon bon nombre de professeurs du secondaire, l'unique manière de rendre le théâtre accessible aux élèves, serait la seule pratique. Or en tant que professeur de littérature française, je me sens obligée de prendre la défense de l'étude littéraire du texte dramatique (ne serait-ce que pour justifier les professeurs!) Comme texte écrit, la pièce permet de délimiter le genre théâtral par rapport à d'autres genres littéraires et d'en dégager les particularités. L'étude détaillée d'un système dramatique fait découvrir les raisons du succès ou de l'échec d'un dramaturge et développe ainsi le jugement du lecteur. Tout en permettant de rejoindre l'expérience personnelle de ce lecteur, elle amène à la compréhension profonde d'un univers particulier ayant son réseau de thèmes, d'images, d'émotions. Et ceci par une lecture active, suscitant sa propre mise en scène imaginaire, qui fait vivre les ressources du texte. Une telle études demande donc une approche spéciale: au lieu d'être linéaire, elle doit respecter constamment les trois dimensions du théâtre: le rythme, le déploiement dans l'espace et l'attitude psychologique des personnages.

Vive le théâtre - comme texte et comme praxis!

Ingrid JOUBERT

Transcona

Un groupe de Mini-Franco-Fun débute à Transcona

"Les professeurs de maternelle française ont fait remarquer à plusieurs reprises que l'enfant sortant d'une classe de Mini-franco-fun a au moins trois mois d'avance sur un autre enfant. Il sait écouter, comprendre un commandement en général, est plus mature que les autres, et sait se servir des outils de travail à sa portée dans une classe maternelle". C'est ce que disait Mme Marie Jacques, épouse de Marc Jacques et mère de deux enfants, lorsqu'elle adressa la parole aux membres de la Lfc en réunion mensuelle le 4 novembre. Mme Jacques est présidente de l'exécutif du groupe de Mini-franco-fun de l'Assomption à Transcona dont la première rencontre eut lieu le 29 septembre dernier. Il y a actuellement sept mamans inscrites et quinze jeunes enfants agés de 6 mois à 5 ans qui se rencontrent tous les mardis matin de 9h30 à 11h30 au sous-sol du presbytère.

Mme Jacques continua avec un peu d'historique. Mini-franco-fun débuta en 1971 au Précieux-Sang pour se poursuivre presqu'aussitôt au Parc Windsor. D'année en année le projet pris de l'ampleur à travers les régions ou on parle français et cet automne on compte 23 groupes. Les objectifs de cet organisme sont: permettre aux enfants de jouer avec d'autres enfants en FRANÇAIS; pour un enfant seul, l'habituer à jouer avec d'autres enfants de son âge; permettre aux mères de rencontrer d'autres mère francophones ayant les mêmes intérêts qu'elles; permettre aux mères de perfectionner leur français et aux enfants de pratiquer et garder le leur.

Le fonctionnement est simple; pour les parents intéressés, les groupes sont formés au début de septembre et un exécutif est élu pour l'année. Les mères doivent assister à une réunion mensuelle pour planifier le programme du mois et se partager les tâches à tour de rôle. Les mères accompagnent toujours leurs enfants à toutes les sessions qui ont lieu une fois par semaine, le matin de préférence. Ici Mme Jacques fit remarquer que Mini-franco-fun n'est pas une garderie; la mère travaille avec l'enfant sur des projets ou autres activités. La session se divise en six secteurs et peut varier selon les circonstances, soit: bricolage ou peinture, jeux et gymnastique, film ou histoire racontée, goûter et sieste, chants - disques - instruments et jeux libres.

Les bénéfices pour l'enfant et la mère sont incalculables; il faut en faire l'expérience pour constater jusqu'à quel point on peut valoriser ce projet qui est parrainé par la SFM.

Hélène BLAIS

Calendrier:

le 2 décembre - réunion mensuelle Lfc à 19h30. Sujet du programme, "Ramener le sens chrétien dans la fête de Noël".

le 13 décembre - banquet de Noël à 17h au Centre culturel Assomption; offert par la Lfc aux personnes d'âge d'or et aux dirigeants d'organismes paroissiaux.

Quarante ans de prêtrise



Le dimanche 8 novembre la communauté chrétienne de La Salle célébrait les 40 ans de prêtrise de son pasteur, l'abbé FLORENT LABONTÉ. L'itinéraire conduisant l'abbé Labonté vers le sacerdoce est assez unique.

Florent Labonté est né à Courcelles au Québec en 1916. Après ses études secondaires au Séminaire de Québec, il entra dans la Congrégation de la Fraternité sacerdotale. Il fit ses études philosophiques en France de même qu'une partie de ses études théologiques. C'est alors qu'éclata la guerre de 1939.

Après l'invasion des deux tiers de la France il devint, le 5 août 1940, prisonnier des Allemands qui le conduisirent d'un camp de concentration à l'autre pour oboutir enfin à Saint-Denis, une banlieue de Paris. C'est à travers mille et une expériences très ardues qu'il poursuivit quelque peu ses études théologiques.

Le commandant du camp, un catholique très sympathique, réussit à obtenir des autorités nazis une sortie à Florent Labonté et neuf compagnons leur permettant de recevoir l'ordination au sacerdoce. Ce fut le 26 octobre 1941, fête du Christ-Roi, qu'ils franchirent les "barbelés" pour se rendre à la Basilique de Saint-Denis. Jour émouvant! Immédiatement après la cérémonie il fallut rentrer à la caserne, toujours sous la garde de la sentinelle. Cette captivité dura jusqu'au jour de la libération, le 26 août 1944.

Il rentra au Canada en 1950 et il assuma plusieurs responsabilités soit dans sa communauté, soit comme vicaire au Québec.

En 1960, l'abbé Labonté se donna au diocèse de Saint-Boniface. Il fut tour à tour aumônier du Sanatorium, à la chapelle du Coeur-Immaculée-de-Marie, vicaire à Vassar, à la Chapelle de Saint-Louis à Saint-Boniface. En 1966 il fut nommé curé à Haywood où il demeura pendant treize ans. C'est en 1979 que l'abbé Labonté devint curé de La Salle.

L'abbé Florent Labonté a écrit ses souvenirs de séminariste canadien, de 1940-1944: DERRIÈRE LES BARBELÉS DES NAZIS, un livre des plus intéressants dans lequel l'auteur donne un aperçu très typique de sa vie en camp de concertration en France. C'est une publication des ÉDITIONS DU BLÉ.

Office des Communications sociales

Nécrologie

Adélard TURENNE

Soudainement, le 11 novembre 1981 est décédé à l'hôpital de Salaberry de Saint-Pierre-Jolys, M. Adélard Turenne, âgé de 85 ans, de Saint-Pierre-Jolys, Manitoba.

Les prières ont été récitées le vendredi 13 novembre à 9h30 suivies de la messe de Requiem à 10h 30 célébrée à l'église catholique romaine de Saint-Malo par le Révérend père Lionel Bouvier. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial.

M. Turenne laisse pour chérir sa mémoire trois fils: Denis de Saint-Malo, André et sa femme Magella de Saint-Pierre-Jolys, Robert et sa femme Alice de Winnipeg; cinq filles: Simone et son mari Jos. Maynard de Saint-Malo, Lucie et son mari Hermile Catellier de Saint-Malo, Cécile et son mari Emilien Préfontaine de Kenora, Ontario, Jeannine et son mari Joseph Zabloski de Kenora, Ontario, Irène et son mari Sam Bérard de Saint-Pierre-Jolys; 29 petits-enfants; 24 arrière petits-enfants; une soeur: Mme Emerance Ritchot de Winnipeg; deux belles-soeurs: Mme Léontine Turenne de Saint-Pierre-Jolys, Mme Irène Turenne de Saint-Boniface.

M. Turenne fut précédé par sa femme, Florida, née Fontaine, en 1966, cinq fils, deux petites-filles et un arrière petit-enfant.

Les porteurs étaient ses petits-fils.

Les arrangements funéraires ont été faits par la chapelle Loewen de Saint-Pierre-Jolys.

Félix PARENT

À sa résidence, samedi le 7 novembre, est décédé, à l'âge de 71 ans, M. Félix Parent de Morris, Manitoba.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Adeline, née Fillion; deux filles; Gisèle Collette et son mari Gilles de Niakwa Place, Monique Haun et son mari Jack de Victoria C.B.; six petits-enfants; deux frères: Joseph et Albert; six soeurs; Mme Wilda Théroux, Mme Julia Delorme, Mme Marie Beaudette, Mme Cécile Dupuis, Mme Germaine Sabourin et Mme Marie-Anne Dempsey.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Joseph le 11 novembre à 15h00 suivies de l'enterrement au cimetière de Saint-Joseph. Le salon mortuaire Weibe de Morris était chargé des arrangements.

REMERCIEMENTS

La famille Parent désire remercier tous leurs parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie durant cette dure épreuve. Merci sincère à l'abbé Louis Morin, l'abbé Georges Damphousse, l'abbé Pierre Gagné, l'abbé Roland Prescott et l'abbé Georges Svoboda qui ont concélébré la messe de la Résurrection; merci aux chantres venus de Morris, de Saint-Jean-Baptiste, de Letellier et de Saint-Joseph; merci aux dames auxiliaires de Saint-Joseph qui se sont dévouées à préparer le goûter.

Marie-Blanche CATELLIER (née GOULET)

Le mardi 10 novembre 1981, est décédée à l'hôpital de Salaberry de Saint-Pierre-Jolys, Mme Marie-Blanche Catellier, âgée de 75 ans, de Saint-Malo, Manitoba.

Les prières ont été récitées la mercredi 11 novembre à 20h à l'église catholique romaine de Saint-Malo, suivies le jeudi 12 novembre à 10h30 de la messe de Requiem célébrée par le Reverend père Robert Nadeau. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial.

Mme Catellier laisse pour chérir sa mémoire cinq filles: Irène et son mari Dominique Roy de La Rochelle, Lucienne et son mari Em. Gordin de Le Pas, Gisèle et son mari Robert Grand-Masson de Sherbrook, Québec, Hugette et son mari Laurent Robidoux de La Rochelle, Pauline et son mari Antonio Roy Jr de Otterburne; deux fils, Gabriel et sa femme Anita Catellier de La Rochelle, Jacques et sa femme Irène Catellier de La Rochelle; 33 petits-enfants; cinq arrière-petits-enfants; trois soeurs: Marie-Anna Pare de Unionville, Connecticut E.U., Yvonne Bergeron de Montréal, Québec, Valéria Goulet de Saint-Boniface; un frère: Achille Goulet de Québec.

Elle fut précédée par son mari, Lucien, le 8 janvier 1973 ainsi que par deux frères: Pierre et Joseph Goulet.

Les arrangements funéraires ont été faits par la chapelle funéraire de Saint-Pierre (Loewen).

Saint-Lazare

Rencontre avec la SFM

Gens de Saint-Lazare, voulez-vous savoir ce qu'est la SFM, ses buts, ce que sont ses projets d'avenir? Vous aurez l'occasion de vous renseigner le vendredi soir 27 novembre, lors d'une rencontre qui aura lieu dans la salle de l'église. Des membres du conseil d'administration viendront nous expliquer tout cela et nous pourrons poser des questions. Nous espérons pouvoir compter sur votre participation. Le café sera servi. C'est un rendez-vous n'est-ce pas?

Que pensez-vous de...?

Eh! puis, êtes-vous satisfaits des élections du 17? À quoi peut-on s'attendre maintenant? Y a-t-il des chances que la situation économique s'améliore? Croyez-vous encore dans le projet de la mine de potasse? Nous aimerions connaître vos opinions, cela pourrait nous fournir des sujets pour des chroniques futurs. Qu'en dites-vous?

Armand GUÉNETTE

Otterburne

Soirée Cabaret le 20 novembre

Il y aura Soirée Cabaret à la salle du curling d'Otterburne, vendredi, le 20 novembre à 20h.

Plusieurs artistes locaux, accompagnés par "Les Rendez-vous", sauront vous divertir avec leurs rythmes et leurs chansons.

Aussi, il y aura des "Comédiens Surprise!" pour vous amuser et vous faire rire.

Les profits de cette soirée iront à l'église paroissiale, pour défrayer les coûts du nouveau revêtement interieur. Pour billets, composez 433-7871 ou 433-7637. Bienvenue à tous!

La communauté d'Otterburne offre ses condoléances à une des leurs, Mme Pauline **Roy**, à l'occasion du décès de sa mère Mme Marie-Blanche **Catellier.**

Arthur POIRIER

Powerview



Eugénie Désilets a célébré son 80e anniversaire de naissance le 11 septembre. Née à Saint-Georges, fille de Serguis Dupont et Marie Vincent, elle y passa pour ainsi dire toute sa vie. Première institutrice native de Saint-Georges, elle enseigna dans plusieurs villages du Manitoba depuis 1919 jusqu'en 1942, quand elle épousa Armand Désilets. Elle enseigna dans plusieurs des écoles de cet arrondissement et fut secrétaire du district scolaire Léonard à Powerview pendant 18 années. Elle fut aussi correspondante de "**LA LIBERTÉ**" pendant un grand nombre d'années.

Emmanuel BOUVIER

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
305-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C. SHARP
A.J. HOGUE
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

Électriciens

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

À LOUER - 35, rue Scotia, appartement non meublé, 5 pièces dans le haut d'un duplex, avec cable, réfrigérateur, poêle, chauffage et eau inclus, faisant face à la rivière. Loyer $300.00/ mois. Téléphonez au No 589-7448.
- 145 -

À VENDRE - patins grandeur 9, et tout équipement de hockey (14-16 ans) - 1 machine à coudre "Kenmore Auto Deluxe Zig Zag" $150.00 - pupitre de bureau en métal 30" x 60" $150.00 - un arbre artificiel $50.00. Pour plus d'informations téléphonez au No 589-7448 le soir.
- 147 -

À VENDRE - camion 1969 1/2 tonne "Dodge Forgo" couvert, en bonne condition. Demande $1,150.00 ou meilleure offre. Pour plus d'information appelez au No 452-7415 après 17h00.
- 143 -

À VENDRE OU À LOUER - Saint-Boniface, maison d'une chambre à coucher, Prix de vente $16,500.00. Loyer $180.00/mois. Téléphonez au No 233-2534 après 17h00.
- 146 -

À LOUER - Saint-Vital, maison de quatres pièces, 2 chambres à coucher, avec chambre de jeux au sous-sol, chauffage au gaz, garage. Libre le 1er décembre. Téléphonez au No 257-0451.
- 124 -

À VENDRE- Maison à deux étages; 10 pièces; située 175, rue Masson, Saint-Boniface, près de la Cathédrale, du Collège et du centre commercial. Téléphonez: 257-4525.
- 130 -

À LOUER - 279, boulevard Provencher - appartement de 2 chambres à coucher, complètement rénové, non meublé, avec salle de bains et cuisine, salle à manger, parking, réfrigérateur et poêle; chauffage et eau compris $350,00/mois - Libre le 1er décembre. Téléphonez au No 261-8409 ou 943-3226.
- 164 -

À LOUER - 279, boulevard Provencher, appartement de 2 chambres à coucher, complètement rénové, non meublé, avec salle de bains et cuisine, salle à manger, sous-sol complet, garage, réfrigérateur, poêle, laveuse et sécheuse; chauffage et eau compris $375.00/mois - Libre le 1er décembre. Téléphonez au No 261-8409 ou 943-3226
- 165 -

À VENDRE - au centre du village de Saint-Malo, maison à revenus de 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, grand salon et cuisine, sous-sol; Un revenu de 3 suites adjoint de la maison, sur lot de 150 x 81. Téléphonez au No (1) 347-5252.
- 148 -

À VENDRE - du tamarac et du cèdre , 8 pieds de longueur et bien saisonnés. $2,00 chacun. Téléphonez à Sainte-Anne au No (1) 422-5685.
- 149 -

À VENDRE - 1 machine à laver "Sanyo" (spin-dryer), 1 tapis vert (9' x 12'), 1 paire de patins de fantaisie, grandeur 7, portés 2 fois. Téléphonez à Denise au No 253-2528 après 17h00.
- 157 -

À VENDRE - Saint-Boniface, rue Langevin, maison avec quatre logis (3 de 1 chambre à coucher et 1 de 3 chambres à coucher). Téléphonez 237-4575.
- 163 -

Donne cours de français - à tous les niveaux. Contacter Françoise au No 233-9393 après 18h00 ou le matin.
- 162 -

À VENDRE - accordéon "Hohner" 120 basse, "2 sets of reeds", avec étui. En excellente condition. Téléphonez au No (1) 433-7787 ou 233-8433.
- 161 -

À VENDRE - 1977 Malabu Classic familial 52,000 milles - air climatisé - pneus radiaux - en excellente condition. Téléphonez au No 256-1938.
- 160 -

À LOUER - rue Dumoulin, appartement d'une chambre à coucher, cuisinière, réfrigérateur compris. $190.00/mois. Téléphonez au No 237-1625.

À VENDRE - mobilier de salle à dîner, style Colonial pin foncé, buffet, huche, table et 4 chaises. Excellente condition. $500.00 Téléphonez au No 233-6945.
- 154 -

À VENDRE - deux pneus d'hiver "Turnpike Winter Express", comme neufs, Téléphonez au No 257-1389.
- 135 -

J'offre mes services pour faire de la dactylographie, sur demande, à la maison. Téléphonez au No 257-1892
- 136 -

À VENDRE - maison et lot dans le village de Mariapolis, Manitoba, lot mesure 50 x 100 pieds, maison 16 x 26, vérenda 4 x 8. Meilleure offre. Téléphonez au No 253-4015 après 18h00.
- 137 -

VOUDRAIS - faire des réparations ou installer des portes de garage à prix raisonnable, travail professionnel. Téléphonez à Alfred au No 233-0574 après 18h00.
- 144 -

À VENDRE — 1 radio/cassette pour votre auto d'une valeur de $325.00 pour seulement $200.00. Téléphonez au No 247-0186.
- 139 -

À VENDRE - 1 jaquette en vison en très bonne condition, grandeur 18. Téléphonez au No 233-0772.
- 140 -

À LOUER - appartement à Saint-Boniface, avec 1 grande chambre à coucher, réfrigérateur, poêle. Libre le 1er décembre $250.00/mois à 5 minutes du centre ville. Téléphonez au No 233-0772.
- 141 -

À VENDRE - divan gris avec "fitted cover" lavable, couleur rose $145.00, "Otterman" sur roulettes $45.00 - 1 "Vanity" couleur beige avec poignées argentés, commode avec miroir et petit banc $75.00 - 1 presse-livres beige, en bois. $15.00 - 2 miroirs $15.00 chacun - 1 table de salle à manger $40.00, 2 chaises de salle à manger (couleur rouille) $15.00 chacune - 1 chaise en cuir noir avec chrome $10.00 - radio transistor "Zenith" $9.00 - 1 gril pour sandwiches $10.00 - 1 rideau rose pour douche, tapis rose, 1 dessus rose de toilette $10.00 - 3 paires de serviettes roses, et 2 débarbouillettes $10.00 - Vaisselle, verres, marmites - tout doit être vendu. Téléphonez au No 942-3756 (en anglais s.v.p.).
- 142 -

À VENDRE - poussette qui fait une chaise haute, petite chaise, petite chaise berçante, petite table, "Stroll Chair" $275.00 "bazinette" $60.00, barrière pour bébé $5.00, traîneau pour bébé $15.00, balance de bébé $5.00. bébé bouncer ou "jolly jump" $15.00, 2 caméras Polaroid $10.00 & $15.00. sac de voyage $10.00, 2 paires de patins à roulettes $5.00, 1 polisseuse avec brosse $20.00, 1 valise $10.00, 2 miroirs pour camionette Van $10.00, 1 lanterne T.V. pour auto $10.00, 1 "Press drill" avec moteur $300.00, 2 bidons pour gaz 1-5 gallons, 1-1 gallon $6.00, 1 "Jack" $3.00. Téléphonez au No 237 - 0936.
- 151 -

À VENDRE - tracteur à chenille "International T D 6" en bon état. $3,500.00. Téléphonez au No 261-1396.
- 150 -

À VENDRE - automobile "Ford Custon 500", 8 cylindres 1972, moteur et transmission neufs, très bon état. Demande $1,200.00. Téléphonez au No 257-3651.
- 158 -

À LOUER - Saint-Boniface, appartement de 2 chambres à coucher, non meublé, $250.00/mois y inclus eau, chauffage, électricité et stationnement. Libre le 1er décembre. Téléphonez au No 257-4134 ou 233-3052.
- 152 -

À LOUER - parc Windsor, maison 1160 pieds carrés, 3 chambres à coucher, air climatisé, fait face à un parc. $425.00/mois. Libre le 1er décembre Téléphonez au No 237-6800.
- 153 -

À VENDRE - dans village de Saint-Claude, maison de 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, congélateur inclus. Téléphonez à Annette Arbez au No 222-0739.
- 155 -

CHERCHE - compagne ou ménagère pour quelques heures par semaine. Téléphonez au No 284-0167, Quartier River & Osborne, Winnipeg.
- 156 -

ST ANTHONY'S BOOK & CHURCH SUPPLIES
(précédement Burns-Hanley)
164, boulevard Provencher Winnipeg
R2H 0G3 Tél.: 233-4480

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

Saint-Georges

L'assembée mensuelle de la LFC

L'assembée mensuelle de la Ligue des femmes catholiques (LFC) eut lieu dans la salle paroissiale, lundi le 9 novembre, dans une atmosphère assez sérieuse. Parmi les affaires normales à discuter, il y avait la question des services sociaux, c'est à-dire, les collations servies après les funérailles. Il paraît que le nombre de membres actifs étant bien limité, le sort tombe toujours sur les mêmes pour l'organisation de ces services. Une réunion des dames de la paroisse doit avoir lieu dimanche le 15 novembre, afin de soumettre la question à toutes les dames et à la paroisse et non pas aux membres de la Ligue seulement.

Les membres de la Ligue avait le bonheur de recevoir en cette occasion la visite d'une partie de la Ligue Diocésaine, comprenant Mme Augustine Abraham, présidente, Mme Lucie Dupuis, Mme Rita Labossière, Mme Léontine Kenny, Mme Alice Serraton et l'abbé Lucien Roy chapelain.

Emmanuel BOUVIER

Saint-Joseph

Partie de cartes

Tous les paroissiens de Saint-Joseph vous invitent en grand nombre à leur partie de cartes du 28 novembre, à 20h en la salle St-Martin. Bienvenue à tous!

Marie SARRASIN

Sainte-Agathe

Chevaliers de Colomb

Une trentraine de Chevaliers se réunissaient le 11 novembre dernier pour discuter surtout des projets d'hiver. Le Conseil a répondu à l'appel de "Lumière et Chaleur" en remettant un don de $1,000 à la paroisse. Une danse du Vieux Temps se planifie pour samedi, le 28 novembre. Les profits iront à la Société des soins aux aveugles. Andy Roussin et son orchestre Cheyenne nous promettent une soirée amusante. La cantine de l'aréna sera entre les mains des Chevaliers pour cette année. Un administrateur est demandé pour s'occuper de l'achat des provisions. Le groupe est aussi à la recherche d'un gérant et d'un entraîneur pour l'équipe de hockey du Conseil. La vente des billets I.C. C.D. (Inter-Concil Charities Drive) est présentement en marche. Les profits de la vente vont, d'une part, à la Société pour les soins de l'arthrite et, d'autre part, au Conseil. Comme par les années passées, un concours de dessins est lancé pour les jeunes. Le thème est "Gardons le Christ dans Noël". Des prix seront remis aux gagnants lors de l'Arbre de Noël.

Rachelle LEMOINE
Irène LEMOINE

Projet "Lumière et Chaleur" remis en marche

Suite à l'initiative de l'abbé Louis-Philippe Jean, M. l'abbé Damphousse, curé remplaçant de la paroisse, a repris le projet "Lumière et Chaleur". L'entreprise fut initiée pour améliorer l'éclairage dans l'église et aussi pour isoler de nouveau le grenier. Une présentation par M. le curé se rapportant à la nécessité de l'isolation anima parmi l'assistance le besoin d'accomplir le projet. À cause du coût anticipé, l'abbé Damphousse fait appel à la générosité de tous les paroissiens.

La Page de Bicolo ...

Bonjour les amis!

La température froide me fait déjà penser à Noël! Je pense aussi à un grand concours!

Regarde la page.

En attendant, moi j'étire ma tire!

Bicolo



SAINTE CATHERINE

Le 25 novembre on fêtera la Sainte Catherine. La coutume de nos ancêtres était de manger de la bonne tire ce jour-la. On dit que Sr Marguerite Bourgeoys aurait ouvert la première école de Ville-Marie un 25 novembre. Pour fêter cet événement elle apportait tous les ans de la tire à ses élèves. Mais cette coutume remonte encore plus loin. En Normandie, France, la statue de Sainte Catherine était décorée d'habits à la mode du pays par la plus âgée des filles de la maison ou du couvent. On est resté avec cette expression "Coiffer la Sainte Catherine" qui signifie rester vieille fille. Voici une bonne recette de tire que tu peux-faire avec maman.

Concours Crèche de Noël

Nous allons faire ensemble une grande crèche de Noël. Alors prends tes ciseaux, du papier, des morceaux de linge, du bois, du feutre, de la laine ou enfin n'importe quoi que pourrait t'aider à fabriquer un personnage tel que l'Enfant Jésus, Saint-Joseph, la Sainte Vierge, les bergers, les rois mages, les moutons, l'ange. Tu ne m'en fais qu'un seul et tu me l'envoies avant le **8 décembre.** Tu pourrais gagner un joli prix!

BICOLO

Tire de la Sainte Catherine

Il me faut:
2 tasses de cassonade
1/2 cuil. à thé de beurre
3 1/4 tasse d'eau froide
2 cuil. à table de sirop de maîs.

Une casserole moyenne
Un plat beurré (9x9")
Petit plat de beurre, ciseaux, papier ciré coupé en petits morceaux (3x3 pouces)

J'allume le poële, chaleur vive. Je mets les ingrédients dans la casserole. Je laisse bouillir. Dès que cela bout, je réduis la chaleur et je laisse bouillir environ 15 à 20 minutes.

* Pour savoir si le sirop est prêt, jette 1 cuil. de sirop dans de l'eau froide. Lorsqu'une boule molle se forme, c'est prêt.

Je mets le sirop dans le plat beurré. Je laisse refroidir dans le réfrigérateur ou sur la neige, environ 10 minutes. **Surveille bien**

Le petit plat de beurre est pour mes mains, afin d'éviter que la tire me colle aux mains. Je prends la tire et je l'étire longtemps, juqu'à ce qu'elle soit blonde mais ni trop molle, ni trop dure.

Je la tourne comme un gros cordon de laine. Je la coupe en bonbons avec les ciseaux. Je l'enveloppe dans des morceaux de papier ciré. J'y goûte (un peu) et je la sers à mes parents et mes amis... Que c'est bon ! !

Pour le grand concours de Noël:
N'oublie pas de m'envoyer ton nom ton **adresse**, ton **âge** et surtout ton **numéro de membre.**

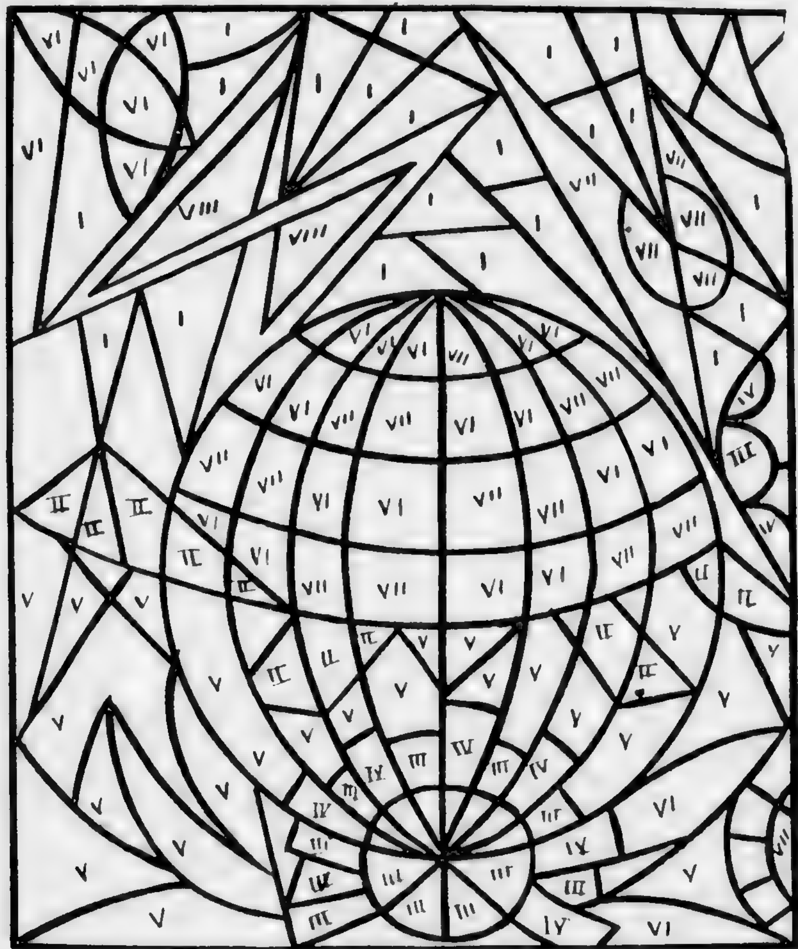
Le Centre culturel franco-manitoba fête la Sainte Catherine!

Samedi le 28 novembre à 16h00
au gymnase du CCFM rue Provencher.

On fera cuire la tire et on va l'étirer..! Souper...jeux...films...danse.

Une fête pour toute la famille!

Colorie d'après les numéros (chiffres romains),



I. Bleu
II. Rose
III. Orange
IV. Violet
V. Vert clair
VI. Vert foncé
VII. Jaune
VIII. Rouge

Pour rire...

À la sortie de l'école un petit garçon de 6 ans jase avec une fillette du même âge:

- Comment t'appelles-tu, dis?
- Devine! mon nom commence par M...
- Mathilde? Mélanie? Marcelle ?...
- Emma!... Et toi, quel est ton nom?
- Il commence par un H...
- Hector?...
Non!...Achille.
Tu as une petite soeur?
Oui.
- Comment s'appelle-t-elle
- Ça commence par R...
- Rose?
- Non, Ernestine.

MOT PERDU

En magasinant...

A
achat
acheter
allée
aubaine
B
banque
boutique
C
clientèle
coût
D
décors
E
épicerie
étalage
F
fruit
G
gros
L
lingerie
M
magasin
montre
N
neuf
P
pesés
pharmacie
pratique
prix
R
reçu
revue
riche
rôle
S
signe
super-marché
T
tentée
V
vaste
vendeuse
vitrine

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	L	T	M	S	R	O	C	E	D	X	E
2	S	I	C	A	O	E	E	P	C	I	U	I
3	U	N	H	L	H	N	I	T	R	V	A	C
4	E	G	E	C	I	C	T	P	E	U	E	A
5	D	E	I	R	E	E	A	R	B	H	F	M
6	N	R	T	R	P	U	N	A	E	R	C	R
7	E	I	I	E	U	Q	I	T	U	O	B	A
8	V	E	S	I	G	N	E	I	E	C	L	H
9	A	E	R	A	E	A	T	Q	O	L	E	P
10	S	S	O	R	G	B	F	U	E	N	E	R
11	T	E	G	A	L	A	T	E	N	T	E	E
12	E	E	H	C	R	A	M	R	E	P	U	S

D'après toi, quelles sont les choses qui vont ensemble?





TROUVE LES 6 ERREURS







Nos livres Canadiens

Auteur:
Serge Wilson

Abondamment illustré

128 pages Prix: $2.95



Fend-le-vent, le héros de ce récit, n'est pas seulement un grand lecteur d'histoires de détectives; c'est aussi un **Ventard,** sorte de fantôme spécialisé dans la science des vents et des intempéries.

Un jour, il est invité à se rendre dans la petite municipalité de Mauriceville où il doit seconder le concierge de la bibliothèque municipale, un ami de son grand-père.

Mais voilà que l'ancienne maison qui loge la bibliothèque de Mauriceville est le théâtre de curieuses aventures... Il semble qu'un rôdeur nocturne vienne fouiller parmi les étagères de livres. **Fend-le-vent** réussira-t-il à éclaircir l'énigme qui entoure les agissements de ce **visiteur mystérieux?**

MEMBRE GAGNANT

No: 5820
Danielle Rosset, 7 ans
C/P 315
Saint-claude

6281	Toby Shapiro	Lorette
6282	Jarett Sichewski	Lorette
6283	Brett Turcotte	Lorette
6284	Chantal Normandeau	Saint-Boniface
6285	Neil Normandeau	Saint-Boniface
6286	Jean-Pierre Leclerc	La Broquerie
6287	Michelle Leclerc	La Broquerie
6288	Richard Quérel	Earfalls, Ontario
6289	Jennifer Fournier	La Broquerie
6290	Fernand Frigon jr.	Montréal, P.Q.
6291	Daniel Dimard	Saint-Boniface
6292	Michel Robin	Saint-Pierre-Jolys
6293	Maurice Desmarais	Saint-Pierre-Jolys
6294	Joëlle Gautron	Saint-Pierre-Jolys
6295	Joanne Courcelles	Saint-Pierre-Jolys
6296	Michel Fontaine	Saint-Pierre-Jolys
6297	Sandra Lim	Saint-Pierre-Jolys
6298	Lynda Dumontier	Saint-Pierre-Jolys
6299	Julie Proteau	La Broquerie
6300	Jennifer Désorcy	Sainte-Anne-des-Chênes
6301	Jean Pierre Grimard	Saint-Boniface
6302	Lise Boissenneault	Saint-Boniface
6303	Vincent Lavallée	Saint-Laurent
6304	Nicole Combot	Saint-Laurent
6305	Chantal Gratton	Saint-Laurent
6306	Chantelle Gratton	Saint-Laurent

LE BUREAU NATIONAL
DE LA FÉDÉRATION CULTURELLE
DES CANADIENS FRANÇAIS
est à la rechere d'un(e)

Réceptionniste/Dactylo

Fonctions:
Sous la supervision de la gérante de bureau:
- dactylographie, photocopie, téléphone, réception, classement;
- courrier du bureau

Exigences:
- excellente connaissance de la langue française parlée et écrite
- bonne connaissance de la langue anglaise
- dactylo: 60 mots à la minute
- facilité de communication avec le public
- sens de l'organisation et esprit d'équipe

Traitement:
- 10,000$ par année

Lieu de travail:
- Saint-Boniface, Manitoba

Entrée en fonction: - Immédiatement

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 24 novembre à:

La Fédération culturelle des Canadiens français
Suzanne Nolette
Gérante de bureau
C.P. 26
Succursale Norwood Grove
Saint-Boniface, Manitoba



APPEL D'OFFRES

Des soumissions scellées pour le projet indiqué ci-après, adressées au gérant de district, finances et administration, Travaux Publics Canada, 201 - 269, rue Main Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2 (au téléphone, (204) 949-2372, seront accueillies jusqu'à l'heure et à la date de tombée mentionnées plus bas. Les documents relatifs à cette soumission peuvent être obtenus des bureaux ministériels dont les adresses apparaissent ci-après, sur versement du dépôt requis.

Projet No 086869 Gretna, Manitoba
Nouvelles installations douanières

Date de tombée: **11:30 a.m. (HCN) 4 décembre 1981**
Dépôt exigé: **$50.00**

La documentation relative à cette soumission peut être obtenue aux adresses suivantes: 201 -269, rue Main, Winnipeg, Manitoba; 2221, Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 110 édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, Régina, Saskatchewan; pièce 632, G.O.C.B., 220 -4e avenue, s.-e., Calgary, Alberta; pièce 200, 9925 -109e rue, Edmonton, Alberta, et peut être consultée aux bureaux de l'Association des constructeurs situés à Winnipeg Manitoba; Saskaton et Régina, Saskatchewan; Edmonton et Calgary, Alberta.

DÉPÔT DES OFFRES

Les sous-traitants des métiers de la mécanique et de l'électricité devront soumettre leurs offres par l'entremise du bureau de Winnipeg du dépôt des offres (**Winnipeg Bid Depository**), situé au bureau de Winnipeg de l'Association des constructeurs, 290, rue Burnell, Winnipeg, Manitoba, avant 10:00 AM (HCN), 2 décembre 1981, en conformité avec les Règles, Principes et Procédures canadiens régissant les dépôts d'offres, relatifs à des projets du gouvernement fédéral, deuxième édition, 1er avril 1970 (**Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects, Second Edition, April 1, 1970**).

Pour plus de renseignements, communiquer avec D. Jensen, administrateur de projets; au téléphone **(204) 949-2355.**

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Le dépôt exigé pour les plans et devis descriptifs doit être versé sous forme de chèque bancaire, émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le délai d'un mois de la date de prise connaissance des soumissions.

La soumission la plus basse, ou toute autre, ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada



A & F Baillargeon Express Inc.

Déménagements
Longue distance et
Outremer

Nous avons des succursales
à travers le Canada.

WINNIPEG (204) 775-7186

LA CAISSE POPULAIRE DU PARC WINDSOR
est à la recherche

D'UN(E) COORDONNATEUR(TRICE) E.D.P. - CAISSIER(E)

Responsable du développement et du contrôle de la comptabilité et E.D.P.

Responsable d'un tiroir-caisse

Qualifications
- XII ou équivalent
- Bilingue (français et anglais - parlé et écrit)
- Connaissance de comptabilité et E.D.P.
- Personne avenante et dynamique

La Caisse

Actif	6.1 millions
Sociétaires	2,286

Salaire
Échelle 1981 $10,176 à 12,216. Révision le 1er janvier 1982.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae **avant le 27 novembre 1981**, en indiquant personnel et confidentiel sur l'enveloppe à:

M. Antonio Catellier, gérant
La Caisse populaire du parc Windsor
1053, Autumnwood
Winnipeg, (Manitoba)
R2J 1C6



Architecte/ Planificateur

Calgary
$24,310 - $30,394
(sujet à révision en janvier 1982)

Rattaché à notre succursale de Calgary, ce mandat consiste principalement à assurer un soutien professionnel dans le domaine de la planification urbaine et architecturale. Dans ce cadre, vous verrez à ce que la conception de divers projets respecte les principes conceptuels fondamentaux tout en répondant aux exigences stipulées par la SCHL. Porte-parole de la Société en matière de conception résidentielle et de planification de site, vous devrez aussi établir et maintenir des rapports de travail efficaces avec des équipes de professionnels et de techniciens du secteur privé.

Possédant un dipllôme en architecture d'une université reconnue, vous êtes membre d'une association provinciale d'architectes ou en être admissible. Comptant plusieurs années d'expérience dans le domaine de la planification et du logement à votre actif, vous avez démontré à maintes reprises que vous êtes en mesure de travailler efficacement avec des équipes multidisciplinaires, de professionnels du secteur privé, des services gouvernementaux, des entrepreneurs et le public. De plus, vous maîtrisez la langue anglaise.

Nous vous offrons une gamme concurrentielle d'avantages sociaux comprenant une allocation pour déménagement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante **avant le 5 décembre 1981.** Si vous préférez, vous pouvez aussi nous téléphoner. **Mme A. Viner Agent de dotation, SCHL, 602 - 11e Ave, S.W., Calgary, Alberta, T2R 0E1, (403) Tél.: 265-6860.**

Les postes à la SCHL sont offerts également aux hommes et aux femmes

Canada

LE BUREAU NATIONAL
DE LA FÉDÉRATION CULTURELLE
DES CANADIENS FRANÇAIS
est à la recherche d'un(e)

secrétaire/administratif(ve)

Fonction:
- secrétaire/administratif(ve) au secteur des communications

Tâches et responsabilités:
- dactylographier tous documents relatifs aux communications tels que communiqués, compte-rendus, correspondance, abonnements aux journaux, culturOgramme, dépliant, etc.
- photocopies et envois à travers le pays
- classement
- mise à jour des dossiers en communications incluant bottin, listes d'envoi, centre de documentation, etc.
- contacts téléphoniques avec les dix associations-membres de la FCCF et organismes gouvernementaux et culturels

Exigences:
- excellente connaissance de la langue française parlée et écrite
- bonne connaissance de la langue anglaise
- esprit d'initiative et de travail d'équipe
- sens des responsabilités
- sens des relations publiques
- dactylo: 50 mots la minute

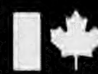
Traitement:
- 13,000$ par année

Lieu de travail:
- Saint-Boniface, Manitoba

Entrée en fonction: - Immédiatement

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 24 novembre à:

La Fédération culturelle des Canadiens français
Suzanne Nolette
Gérante de bureau
C.P. 26
Succursale Norwood Grove
Saint-Boniface. Manitoba
R2H 3B8



À VENDRE

(EN VUE D'UN DÉMÉNAGEMENT ET DE LA RÉNOVATION DE L'EMPLACEMENT)

Vente d'une maison de type bungalow, (un étage), et d'un garage détaché, situés au 119, avenue Pintail, Thompson, Manitoba.

Des soumissions scellées, adressées au gérant régional, finances et administration, Région de l'Ouest, Travaux Publics Canada, pièce 200, 2e étage, 9925 -109e rue, Edmonton, Alberta (au téléphone: (403) 420-3213), seront accueillies jusqu'à 2:00 p.m. (HNM), le 16 décembre 1981.

Des formules de soumission et la permission de visiter l'immeuble peuvent être obtenues de:

Ms Claire Meindl
Conservatrice
Finances et administration, (AI&N)
1100 -275, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: **(204) 949-5904**

Pour être accueillies, les soumissions doivent être complétées, chacune, sur les formules du ministère.

LA SOUMISSION LA PLUS ÉLÉVÉE, OU TOUTE AUTRE, NE SERA PAS NÉCESSAIREMENT ACCEPTÉE.

Pour plus de renseignements, communiquer avec
R. Onishenko
Service des propriétés immobilières
Région de l'Ouest
Travaux Publics Canada
9925 -109e rue
Case postale 488
Edmonton, Alberta

Canada

Hôtes - Hôtesses

Festival du Voyageur

est à la recherche
de personnes pour remplir de rôle
d'hôtes ou hôtesses lors de la semaine du Festival

Fonctions: accueil et réception
guide et aide

Critères: 18 ans et plus
bilingue (français et anglais)
sociable
disponibilité 13 au 21 février

Informations et soumissions: Hélène Martin
No 247-7692

Date limite: le 4 décembre 1981



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu FELIX PARENT, du village de Morris, au Manitoba, journalier,

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 12e jour du mois de décembre 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour du mois de novembre 1981.
MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la sussession de feu MARCEL LEDOYEN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retiré, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, avant le 22e jour de décembre 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour de novembre, 1981.
MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE SEINE No 14
demande
un professeur

pour enseigner temporairement dans une classe de 2e année française à l'école de Sainte-Anne. Le contrat se prolongera du **14 décembre 1981 au 12 février 1982.**

Faire parvenir votre curriculum vitae et références à:

**Le directeur
École Sainte-Anne
Sainte-Anne-des-Chênes
Manitoba, R0A 1R0
Téléphone: 422-5505 ou 422-5417**

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC
est à la recherche
d'un professeur bilingue

pour l'école d'immersion à Saint-Eustache. Le professeur est responsable pour les 18 élèves de la classe de quatrième et cinquième années avec classes séparées pour le français. Entrée en fonction le plus tôt possible.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande ainsi qu'un curriculum vitae au:

**Directeur,
École Saint-Eustache,
Saint-Eustache, Manitoba
Tél.: 353-2869**





Appel
de candidatures
mixtes

Dans un pays d'eau et d'espace

Devenez officier de la Garde côtière canadienne

Des baliseurs, des navires rapides spécialisés en recherche et sauvetage et une des plus importantes flottes de brise glaces au monde portent tous l'insigne de la Garde côtière canadienne et assurent la sécurité des activités maritimes du pays.

La Garde côtière canadienne offre une excellente formation et une carrière intéressante aux hommes et aux femmes attirés par la vie en mer et désireux de mieux connaître leur pays. Les candidats choisis seront formés en génie maritime ou en navigation au Collège de la Garde côtière canadienne, à Sydney en Nouvelle-Écosse.

Le programme d'une durée de trois ans offre une sélection de divers sujets incluant, entre autres, les opérations de navire reliées au pont ou à la salle des machines, les mathématiques, les sciences, le droit maritime ainsi que d'autres matières se rapportant à la navigation dans le monde maritime actuel.

Des listes d'admissibilité seront dressées pour combler des postes dans les catégories :

- navigation – anglais
- navigation – français
- génie maritime – anglais
- génie maritime – français

Pour de plus amples renseignements sur les critères d'admission ou encore pour obtenir des formulaires d'inscription, il s'agit simplement d'envoyer ce coupon dès aujourd'hui. Les demandes d'emploi seront acceptées jusqu'au **31 janvier 1982**

**Le registraire
Collège de la Garde côtière
C.P. 4500
Sydney (Nouvelle-Écosse)
B1P 6L1** (54)

**TROUSSE
D'INFORMATION
GRATUITE**

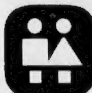
Veuillez me faire parvenir des renseignements additionnels concernant le Collège de la Garde côtière canadienne, Transports Canada.

Nom ______________________

Adresse ______________________
Rue **App.**

____
Ville **Province** **Code postal**

Canadä



Appel
de candidatures
mixtes





Agents de planification intégrée

**Traitement- $32 463 – $43 236
(à partir du 22 décembre 1981)**

Nº de réf.: 81-NCRSO-DSS-13

**Approvisionnements et Services Canada
Direction de la planification intégrée
Hull (Québec)**

L'organisation
L'Administration des approvisionnements d'Approvisionnements et Services Canada est à la recherche de spécialistes très qualifiés qui se joindront à son groupe de la planification intégrée multidisciplinaire. L'Administration des approvisionnements produit ou achète des biens et des services d'une valeur annuelle de plus de $3 milliards à l'intention des ministères et organismes fédéraux.

Le milieu de travail
Il existe déjà un système de planification bien défini et éprouvé au sein de l'Administration des approvisionnements qui fonctionne comme une entreprise, c'est-à-dire qui fait payer à ses clients les services qu'elle leur offre. Les principaux défis sont les suivants: assurer l'amélioration continue dans des domaines tels que la productivité opérationnelle, le service aux clients et le soutien des objectifs de développement industriel.

Les exigences
Les candidats doivent détenir un grade universitaire et posséder une vaste expérience de l'élaboration d'objectifs, de buts et de plans intégrés ainsi que de la prestation de conseils auprès de cadres quant à diverses questions liées à l'organisation et aux politiques. Ils doivent également avoir d'excellentes capacités en conception ainsi qu'en résolution de problèmes et être capable de bien communiquer verbalement et par écrit.

Les nominations seront effectuées à des postes séniors ou intermédiaires en fonction de la capacité et de l'expérience des candidats. La présélection des candidats sera basée sur l'information contenue dans les résumés des candidats.

Exigences linguistiques
Pour certains postes, la connaissance de l'anglais est essentielle. Pour d'autres, la connaissance du français et de l'anglais est nécessaire. La personne choisie exercera ses fonctions dans une importante mesure en français et en anglais. Les personnes bilingues et les personnes unilingues qui consentent à entreprendre la formation linguistique et qui peuvent démontrer qu'elles ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues sont invitées à poser leur candidature.

Nos d'autorisation: 311-180-125, 311-180-126,
311-180-127, 311-180-128.

De plus amples renseignements sont disponibles en communiquant avec M. Jean Archambault à (613) 997-7497. Additional job information is available in English and may be obtained by telephoning Mr. Jean Archambault at (613) 997-7497.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
D.G. Wesley à l'adresse ci-dessous:
(613) 593-533l, poste 485
Date limite: le 11 décembre 1981

Chef, service de commercialisation des céréales

**Traitement: $30,419 – $34,727
Nº de réf.: 81-NCRSO-STC-8**

**Statistique Canada
Division de l'agriculture
Winnipeg (Manitoba)**

Le titulaire devra planifier, coordonner et gérer la mise en oeuvre d'un programme d'établissement de matrices d'approvisionnement et de disposition relativement aux céréales, aux oléagineux et à leurs dérivés; effectuer l'analyse de données relatives à l'industrie des céréales; coordonner des programmes de recherche et de développement, donner des conseils et fournir de l'aide relativement aux statistiques sur l'industrie canadienne et internationale des céréales ainsi que sur la minoterie.

Conditions de candidature
Grade d'une université reconnue avec spécialisation en économie agricole, en économie ou dans une discipline pertinente. Expérience dans le domaine de la commercialisation des céréales.
La connaissance de l'anglais est essentielle.

Nº d'autorisation: 511-281-083

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitæ à:
Pauline Langlois, Agent de dotation
à l'adresse ci-dessous:
(613) 593-5331, poste 418
Date limite: le 4 décembre 1981

De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:

**Bureau de dotation de la région de la capitale nationale
Commission de la Fonction publique du Canada
300, ouest avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A OM7**

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canadä

horaire de cbwft



SAMEDI
21 NOVEMBRE

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
Une île
9:00 CASPER
Dessins animés.
9:30 CANDY
Dessins animés. Le Grand Départ
10:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
Anim.: Jean-Marc Poliquin.
11:00 DÉFILIÉ DE LA COUPE GREY
Description du défilé de la Coupo Grey qui se déroule à Montréal Anim.: Serge Arsenault, Raymond Lebrun et Marie-José Mondoux.
13:00 FESTIVITÉS DE LA COUPE GREY
Présentation de Miss Coupe Grey 1981 et des gagnants des célébres :rophées Schenley attribués chaque année aux joueurs les plus méritants dans cinq catégories au football. Anim.: Serge Arsenault, Raymond Lebrun et Marie-José Mondoux.
13:30 LA COUPE DU MONDE DE BOXE
Résumé des combats de boxe qui se déroulent du 11 au 18 novembre à l'aréna Maurice-Richard Reporters sportifs: Serge Arsenault et Raymond Lebrun.
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 SCIENCE-RÉALITÉ
La Cubite, Rech. et entr.: Donald Dodier. - Les dispositifs "antitremblement de terre" contemporains. - La Médecine et l'adolescent.
18:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
La Montagne ensorcelée **(dern. de 2)**.
19:00 KLIMT
Documentaire sur le peintre, dessinateur et décorateur allemand: Klimt.
20:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Penguins de Pittsburg rencontrent les Canadiens. Commentateurs: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice: Louise Arcand
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:05 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
23:15 CINÉMA
100,00 soleils (Commissaire Moulin. Police judiciaire). Drame réalisé par Jean-Claude Bonnardot, avec Yves Renier, Guy Montagne, Michel Modo et Catherine Sauvage.
24:50 CINÉ-NUIT
Ouragan sur le Caine (The Caine Mutiny) Drame psychologique réalisé par Edward Dmytryk, avec Humphrey Bogart, José Ferrer et Van Johnson. Des officiers de la marine américaine sont soumis à un commandant dont le comportement est pour le moins bizarre.

DIMANCHE
22 NOVEMBRE

8:25 OVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
Le Pipi au lit
9:00 LE PETIT CASTOR
L'Aiglon
9:30 KLIMBO
La Flûte en fête
9:45 MA SOEUR LA TERRE
Un appel à la découverte de la nature Anim.: Claude Lafortune. Voix de Henri Bergeron. L'Atmosphère.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe célébrée par l'abbé Roland Tessier, à l'Église du Précieux-Sang de Saint-Boniface Réal.: Richard Simoens.
11:00 LA SEMAINE VERTE
Courts sujets: usine de transformation du riz aux États-Unis, l' isolation des silos. Anim.: Yvon Leblanc.
11:30 VERS LA COUPE GREY
Anim.: Serge Arsenault, Raymond Lebrun et Marie-José Mondoux.
12:00 LA COUPE GREY
Du Stade olympique de Montréal, description du match décisif pour l'attribution de la Coupe Grey. Anim.: Serge Arsenault, Raymond Lebrun et Marie-José Mondoux.
15:30 HEBDO-DIMANCHE
Anim.: Louise Arcand
16:00 SECOND REGARD
Première partie: les actualités religieuses, avec Myra Cree. Deuxième partie: La Morale et le plaisir. Nous avons vu s'exprimer, en nos sociétés occidentales, le désir de redonner sa place au plaisir, trop souvent refoulé jusque-là. Qu'en est-il de la situation du plaisir dans la vie chrétienne? Rech, et entr: Gilles-Claude Thériault. Réal: Alain Grothé.
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 SALUT SANTÉ
Les Signaux du corps. Il y a des corps qui se fatiguent plus vite que d'autres.
17:30 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire animé par Pierre McNicoll.
18:00 CHEZ DENISE
Les Retrouvailles. Le chef a hâte de revoir Etiennette mais il a une surprise: elle n'arrive pas seule. Jackie revient de Floride pour avouer à Michèle qu'il l'aime, mais quelqu'un a déjà pris sa place.
18:30 LES BEAUX DIMANCHES
Superstar. Anim.: Jacques Boulanger. Invité: Gilles Pelletier
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Prix Kammans 1981. En nomination: Minitrip, de la RTBF, Belgique. Auteur et réaliseur: Pierre Joassin. Comme un roseau, de la FR3, France, Auteur: Jean-Louis Curtis. Les Grandes Marées, de la Société Radio Canada. Scénario, dialogues et réalisation: Jean-Paul Fugère. D'après le roman de Jacques Poulin. La Meute, de la RTSR. Suisse, Auteurs: Yvan Butler et Michel Croce-Spinelli.
21:15 LES BEAUX DIMANCHES
Crac. Film d'animation de Frédéric Back. Une chaise berçante est un meuble animé d'une espèce de vie. Le film décrit un peu l'histoire de l'évolution très rapide de notre milieu, et l'occasion de faire revivre un passé savoureux. Scénario et dessins: Frédéric Back, Producteur délégué: Hubert Tison.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice: Louise Arcand.
21:50 SPORT-DIMANCHE
22:05 CINÉ-CLUB
Une nuit très morale. Comédie réalisée par Karoly Makk, avec Carla Romanelli, Margit Makay, Riène Psota et Gyorgy Cserhalmi. La maison à la Lanterne rouge est une maison de plaisir dans une petite ville de Hongrie.

LUNDI
23 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
La condition physique de votre coeur.
9:15 LES ORALIENS
Le français oral pour les élèves de l'élémentaire 1.
9:30 ANIMAGERIE
La Dragon II **(2e de 5)**.
9:45 TAPE-TAMBOUR
Porcs et chevaux **(1re de 5)**.
10:00 PASSE-PARTOUT
Les Labours.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Anim.: France Dauphin. Cuisine régionale. Kiaude aux langues de morues. La fine fleur des plats régionaux.
11:00 MON PAYS, MES AMOURS
Yamachiche. Des membres de la famille Bellemare, de Yamachiche, parlent de leurs expériences en culture et en élevage.
11:30 CAPITAINE CAVERNE
11:55 LES PIERRAFEU
Samantha.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
En direct du Complexe Desjardins. Anim.: Jacques Boulanger
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 SPENDEURS ET MISÈRES DES COURTISANES
Fresque satirique de la vie politique parisienne au siècle dernier. Esther et Lucien sont enterrés l'un près de l'autre. Vautrin assiste à la cérémonie, encadré par deux policiers. Tout semble bien fini pour lui. Et pourtant... il lui reste quelques comptes à régler **(dernière)**.
15:30 LES ATELIERS
16:00 BOBINO
Comme un cheveu sur la soupe.
17:00 GALACTICA
La Guerre des Dieux **(dern. de 2)**. Le comte Iblis devient l'homme le plus populaire du Galactica et fait tout pour prendre le commandement de la flotte et la conduire à sa perte.
18:00 CE SOIR
Nouvelle régionales suivies des nouvelles nationales, de la météo et des sports Réal.: Richard Simoens.
18:30 TERRE HUMAINE
Quarrivera-t-il à Léandre Jacquemin? Véronique Roy reçoit un téléphone de son amie Madeleine. Martin veut fêter sa réussite. Joseph prend des décisions. Réal.: Hélène Roberge.
19:00 TÉLÉ-SÉLECTION
Patrick. Drame réalisé par Richard Franklin, avec Susan Penhaligon, Robert Helpmann, Rod Mullinar et Robert Thompson. Par suite d'un choc psychologique, Patrick est dans le coma depuis trois ans. il possède cependant une mystérieuse force vitale qui lui permet de provoquer à distance des catastrophes. Une infirmière de la clinique s'intéresse particulièrement à ce jeune patient (Aust. 78).
21:00 VIVRE ICI MAINTENANT
Série écrit, interprétée et réalisée par Jacques Languirand. Le Temps. Le temps nous échappe alors que nous n'échappons pas au temps.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:55 NOUVELLES RÉGIONALES MÉTÉO ET SPORTS
22:10 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise d'une émission diffusée au cours des derniers jours.
23:10 LA COURONNE DU DIABLE (10e de13): Quand le soleil a disparu Aliénor pousse Jean, devenu roi d'Angleterre, à divorcer d'Isabelle de Gloucester et lui prépare une alliance avec une princesse portugaise.

MARDI
24 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Le message, soin de luxe pour son corps?
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
Le Dragon II **(2e de 5)**.
9:45 PASSE-PARTOUT
L'Épicerie
10:30 MAGAZINE – EXPRESS
Le Tricot, Veste tailleur toute bouclée.
11:00 LES JOUEURS
Le Contrat d'amour. Un couple où règne l'incompréhension renégocie son contrat d'amour.
11:30 HEIDI
Dans la tourmente
11:55 LA PORTEUSE DE PAIN (11e de 13). Maman Lison, après avoir consolé Lucie de son chagrin d'amour, lui fait comprendre que, pour le moment, son Clément est préoccupé à faire la lumière sur une situation qui l'intéresse. De son côté, le peintre Castel réunit tous les morceaux du cassetête. Il lui faudra agir promptement.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
L'Incompris. Drame réalisé par Luigi Comencini. Le consul britannique à Florence vient de perdre sa femme.
16:00 BOBINO
16:30 AU JEU
17:00 LES PIERRAFEU
Le Génie de la bouteille.
17:30 TÉLÉJEANS
18:00 CE SOIR
Nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, de la météo et des sports. Réal.: Richard Simoens
18:30 DU TAC AU TAC
La Filière Duquette.
19:00 LES GIROUETTES
La veuve est engagée à la Tournette Médée vend les arbres de Noël fournis par Béric. Ce sera le premier Noël de Médée sans sa Melda et Solonge en est inquiète. Mais Médée continue à voir la veuve Paradis.
19:30 QUINCY
Série dramatique américaine mettant en vedette un pathologiste doublé d'un fin limier. Avec Jack Klugman,
20:30 LE POINT
Une équipe de journalistes nous renseignent sur les actualités nationales et internationales de la scène politique. Anim.: Gil Courtemanche.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:55 NOUVELLES RÉGIONALES MÉTÉO ET SPORTS
22:10 RENCONTRES
Inv.: Rémy Chauvin **(dern. de 2)**. Biologiste dont les idées bousculent tous les conformismes; mais la sympathie qu'il a su éveiller lui a valu de surmonter maintes persécutions sourdes. Entr.: Marcel Brisebois.
22:40 LAUTREC 82
Variétés. promotion du disque et de ses vedettes. Anim.: Donald Lautrec.
23:10 CINÉMA
La Bataille de France. Documentaire réalisé par Jean Aurel. Narrateurs: Cécil Saint-Laurent et Georges Bonnet. Après l'annexion par l'Allemagne de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie en 1938, la France et l'Angleterre s'allient contre le Reich.

MERCREDI
25 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Comment pourrait-on cesser de fumer.
9:15 L'ÉGLISE EN PAPIER
Pierre et Corneille
9:30 ANIMAGERIE
Le Dragon II **(3e de 5)**.
9:45 TAPE-TAMBOUR
Porcs et chevaux **(3e de 5)**.
10:00 PASSE-PARTOUT
Bon coup, mauvais coup.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Bon pied, bon oeil, bonne bouche. La surdité. Quelles en sont les causes? La nature? La prévention et le developpement du langage de l'enfant sourd.
11:00 DU SIMPLE AU MULTIPLE
Bilan des métiers d'art au Québec depuis les origines de la colonie jusqu'à nos jours. Bois debout.
11:30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
Le Loup.
11:55 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
L'Institutrice.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU-BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Choix de reprises. Réal: Claude Routhier.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Anim.: Pierre Paquette.
16:00 BOBINO
16:30 D'IBERVILLE
Une mission de paix.
17:00 TÉLÉ-5
Arsène Lupin. Le Secret de l'aiguille.
18:00 CE SOIR
Nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, de la météo et des sports Réal.: Richard Simoens.
18:30 PILE OU FACE
Jeu questionnaire animé par Stéphane Cherpit, réalisé par François Savoie et qui opposera deux concurrents de la Colombie britannique.
19:00 LE TEMPS D'UNE PAIX
Cyrille et Cyprien préparent une réunion de personnes intéressées à la restauration du portrait de Sainte-Anne. Cyprien ne cache pas son agacement à devoir fréquenter Rose-Anna. De son côté, Ben Fournier, le garçon du notaire, fait des avances à Antoinette qui n'est pas immédiatement séduite. Juliette offre une robe à sa mère. Pendant ce temps, dans un chantier des Laurentides, Valérien et Macpherson décident de "jomper" avant la drave
19:30 LES PLOUFFE
Version télévisée du film les Plouffe. **(5e de 5)**. La guerre éclate en Europe. A Québec, les esprit s'échauffent et, dès le 4 septembre, le Canada déclare la guerre à l'Allemagne. Cependant, la vie dans la basse-ville suit son train-train quotidien. La curé Folbèche fait visiter son presbytère au pasteur Tom Brown. Onésime Ménard est maintenant chauffeur d'autobus. Denis Boucher écrit un roman, mais voudrait s'engager plus activement dans les préparatifs de guerre. Quant à Ovide, la vie de monastère n'est plus pour lui.
20:30 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information. Anim.: Denise Bombardier.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:55 NOUVELLES RÉGIONALES MÉTÉO ET SPORTS
22:10 À COMMUNIQUER
23:10 CINÉMA
Le Beau Serge. Drame réalisé par Claude Chabrol, avec Gérard Blain, Jean-Claude Brialy et Bernadette Lafont. Un jeune homme tuberculeux revient dans son village pour se reposer.

JEUDI
26 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
La pause exercice au travail.
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
Le Dragon **(4e de 5)**.
9:45 TAPE-TAMBOUR
Porcs et chevaux **(4e de 5)**.
10:00 PASSE-PARTOUT
Fleurs séchées.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Mécanique automobile. Le code anticorrosion qui est une protection pour le consommâteur depuis 1978.
11:00 LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
Le Quêteux Tremblay. Peu importe le violon, le quêteux Tremblay sait faire vibrer les cordes pour le plaisir de ses auditeurs.
11:30 LES TRAVAUX D'HERCULE JONSSON
Hercule et le passager clandestin
11:55 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
Les Dauphins.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Gorge, Science-fiction. Des monstres préhistoriques sortent du fond de la mer après l'éruption d'un volcan sous-marin. Un jeune dinosaure est alors exposé dans un zoo de Londres. Mais l'énorme mère du dinosaure vient reprendre son petit et sème la destruction partout sur son passage (Brit 61).
16:00 BOBINO
16:30 POP-CITROUILLE
17:00 FRÈDÉRIC
La Jalousie
17:30 DANIEL BERTOLINO, L'EXPLORATION ET VOUS
Série de documentaires réalisée et animée par Dániel Bertolino. Le Népal.
18:00 CE SOIR
Nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, de la météo et des sports. Réal.: Richard Simoens
18:30 BOOGIE WOOGIE 48
La Visite paroissiale.
19:00 LES GRANDS FILMS
Vol au-dessus d'un nid de coucou (one Flew Over the Cuckoos Nest). Un délinquant est admis en observation dans un hôpital psychiatrique. Il ne tarde pas à prendre de l'ascendant sur les autres patiens et les pousse à contester l'autorité absolue de l'infirmière en chef. Se rendant compte trop tard de l'impasse où le place son attitude, il songe à s'évader (É.-U. 75).
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:55 NOUVELLES RÉGIONALES MÉTÉO ET SPORTS
22:10 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: choucroute à l'alsacienne.
22:40 JAMAIS DEUX SANS TOI
La Sexe faible.
23:10 ANGOLISSES
Victime suivante (next Victim). Drame réalisé par James Ormerod, avec Carol Baker, Maurice Kaufmann et Mark Mason.

VENDREDI
27 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Quel est le meilleur moment de la journée pour s'entraîner?
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
Le Dragon **(dern. de 5)**.
9:45 TAPE – TAMBOUR
Porcs et chevaux **(dern. de 5)**.
10:00 PASSE-PARTOUT
La Flûte
10:30 MAGAZINE - EXPRESS
Découvrons la nature, Excursion en nature. Reynald se promène dans la nature et apprivoise les oiseaux. Il nous en fait connaître des espèces intéressantes.
11:00 PAYS ET PEUPLES
Qui sont les employés du zoo?
11:55 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE
L'Église traditionnelle. Tous les aspects de la vie communautaire ou individuelle sont consacrés par l'Église.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
La casse de l'oncle Tom (Cotton Comes to Harlem). Policier réalisé par Ossie Davis, avec Godfrey Cambridge et Raymond St-Jacques. Sous le prétexte de les ramener en Afrique, un pasteur soutire frauduleusement l'argent de ses pauvres, frères noirs de Harlem. Puis il organise le hold-up de la caisse mais l'argent se perd dans la bagarre et la poursuite qui s'ensuivent (É.-U. 70).
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
L'Enfant prodige
18:00 CE SOIR
Nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, de la météo et des sports.
18:30 MANITOBA EXPRESS
Votre émission régionale d'Affaires publiques. Réal: Donald Hétu
19:00 LAPRADE, POP, POP, ET POP
Émission de variétés animée par Serge Laprade, avec l'orchestre Montréal Pop.
19:30 HORS SÉRIE
Chanson sans parole. STC. Jason, garçon de dix ans, refuse d'accepter sa surdité, Séparé de ses pairs, refusant la communication avec son professeur, il lui faut une aventure particulière pour faire jaillir sa créativité, et lui permettre de croire en lui-même. Un jour, Jason aperçoit dans une vitrine une artiste de mime au visage blanc. Il se lie d'amitié avec elle et découvre avec surprise quelqu'un qui peut le rejoindre dans son monde du silence.
20:30 REPRÈRES
Magazine d'information animé par Gérard-Marie Boivin. Sujets qui touchent, directement la vie quotidienne des gens, leurs problèmes et leurs aspirations; entre autres: la santé et les services sociaux, la justice, le code civil, la consommation, l'économie et les finances, l'habitation, le travail et les loisirs, les commununications, les innovations techniques, etc. Réal.: Nicole Aubry, Pierre Castonguay, Jacques D'Aragon, Suzanne Mercure, Jean-Luc Paquette, Luc Paradis et Jean Rémillard. Réal. - coord.: Louise B. Tardif.
21:30 TÉLÉJOURNAL
21:55 NOUVELELS RÉGIONALES MÉTÉO ET SPORTS
22:10 CINÉMA
Le Roi des Alpes. Drame réalisé par Alfred Vohrer, avec Robert Hoffmann, Adrian Hoven, Ute Kittelberger et Gisèla Uhlen.
23:50 CINÉ-NUIT
Un colt pour une corde (Billy Two Hats). Western réalisé par Ted Kotcheff, avec Gregory Peck, Desi Arnaz jr et Jack Warden.

Pour tout renseignement, téléphonez au No 775-8351 poste 249